



DOMBLANS



BULLETIN MUNICIPAL N° 38

ANNEE 2018

BULLETIN MUNICIPAL DOMBLANS N° 38 - 2018



**Monsieur le Maire,
Les Conseillers municipaux,
Les animateurs de nos associations
Vous souhaitent leurs meilleurs vœux pour 2019**

SOMMAIRE

- * Le mot du Maire p. 1 à 2
- * La Commune Nouvelle p. 2 à 8
 - * La voirie p. 9 à 13
- * La Commission électricité p.13 à 14
 - * Cadre de vie p.14 à 17
- * Entretien et aménagement immobilier p.18
- * Travaux d'aménagement p.19 à 21
- * Cérémonie du centenaire 11 novembre p. 22 à 27
 - * Affaires scolaires p. 27 à 29
- * Arrivée du père Noël p.30 à 31
- * Nos associations p. 32 à 61
 - * Etat civil p.62
- * Sécurité routière p.63 à 65
 - * Infos utiles p.66
- * Médiathèque p.67 à 68

Ce bulletin a été réalisé par les moyens communaux (conception, tirage, reliage), il a été tiré à 600 exemplaires.



Le Mot du Maire

Chers Amis,

Une année qui passe, rien n'est plus banal, plus automatique, plus inévitable et pourtant, même le plus blasé d'entre nous ne peut s'empêcher de voir, dans cette arrivée d'un nouveau millésime, le germe d'un peu d'espoir, l'émergence d'une chance future et le début d'un nouvel optimisme.

Je voudrais, à l'occasion de ce nouveau bulletin municipal, avec l'ensemble des élus et des salariés, vous offrir tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Que 2019 vous apporte joie, bonheur et santé. Que cette nouvelle année, soit pour vous tous une année d'efforts récompensés, d'épreuves réussies, de joie en famille.

Cette nouvelle année doit également être, dans ce contexte d'état d'urgence, la confirmation de l'engagement national pour la sécurité de nos concitoyens. En effet après l'émotion suscitée par les attentats de ces dernières années, nous devons rester vigilants car, malheureusement ces évènements sont liés à la déstabilisation de notre société mais aussi et surtout de celle des pays qui nous entourent. Nous devons traiter les causes et non pas uniquement les effets.

Malgré cette fragilité qui modifie certaines de nos priorités, je souhaite, nous souhaitons tous, que cette situation évolue favorablement dans les prochains mois et que l'ensemble de notre collectivité puisse conserver son dynamisme en assurant un développement durable et harmonieux au milieu de notre Communauté de Communes BRESSE-HAUTE-SEILLE.

La référence territoriale et la baisse des dotations nous contraignent à une réelle concertation entre nos cinquante-six communes.

Nous avons fait le choix de bâtir ensemble l'organisation administrative et technique de demain et d'aller encore plus loin dans notre organisation territoriale.

Nous devons nous préparer à vivre ensemble non seulement au sein de notre commune, mais également avec les collectivités qui composent le territoire BRESSE-HAUTE-SEILLE.

Le projet de schéma de mutualisation, doit nous permettre d'aller vers une nouvelle dynamique territoriale de services auprès de l'ensemble de nos populations. Nous devons améliorer nos services tout en maîtrisant les dépenses de fonctionnement. Faire mieux avec moins. Les constructions de Maisons de Santé sont un bel exemple dans ce projet de mutualisation.

Si nous devons penser la Commune de demain avec la Communauté de Communes nous devons d'abord et avant tout réussir celle d'aujourd'hui dans laquelle nous vivons. Cette préoccupation passe par une gestion rigoureuse qui doit nous permettre de préparer l'avenir dans la sérénité. C'est pour cela



qu'après plusieurs années d'investissements importants, nous avons fait le choix de marquer le pas.

La faisabilité d'aménagement du centre bourg, devra attendre que l'évolution de la construction de la nouvelle gendarmerie se termine. Dans les prochains mois, nous allons travailler sur l'enfouissement des réseaux secs du lotissement des Champs des Contours, et la reprise de l'étanchéité de nos réservoirs d'eau potable.

Fort heureusement, les investissements et les aménagements réalisés ces dernières années, nous permettent d'assurer un accueil favorable pour les nouvelles générations. La qualité de nos équipements conforte l'intérêt des familles en particulier dans le domaine scolaire.

Une nouvelle fois, je tiens à remercier le réseau associatif ainsi que l'équipe municipale pour leur collaboration à la réussite de tous ces projets.

Je salue également le Conseil Municipal des Enfants. Cette motivation nous conforte dans la volonté du bien vivre ensemble.

Voilà Chers Amis ces quelques lignes qui, je le souhaite, soient pour vous tous un véritable message d'encouragement pour cette nouvelle année.

Ensemble continuons dans ce même état d'esprit qui nous anime quotidiennement pour que malgré un contexte national perturbé, nous puissions atteindre ce même objectif « le bonheur de chacun d'entre nous ».

Bonne année à toutes et à tous.

Bernard FRACHON



Commune Nouvelle

Le Mardi 04 Décembre 2018 a marqué une date historique pour notre territoire. Les conseils municipaux des communes de Domblans et Bréry, ont validé la création de la commune nouvelle DOMBLANS.

Le premier conseil municipal se déroulera le mardi 08 janvier 2019.

Dès lors, Domblans / Bréry ne composeront qu'une seule commune et ses 1192 habitants trouveront un équilibre entre gestion mutualisée intégrée et préservation des identités historiques et culturelles.

Le mariage des 2 communes est basé sur une charte fondatrice que vous pouvez consulter ci-dessous :

Charte de la commune nouvelle constituée par la fusion des 2 communes de Bréry et Domblans.

Principes fondateurs

Les communes visées ci-dessus, ont projeté un avenir et un destin commun.



Leur proximité géographique, leur appartenance au même bassin de vie, à la même communauté de communes, Bresse Haute Seille, leur habitude de travailler ensemble au travers des différents syndicats intercommunaux, le fait d'avoir une école commune, les amène à vouloir accentuer le partage et le développement.

La volonté des élus s'appuie sur les principes suivants :

- Assurer une meilleure représentation de notre territoire et de ses habitants auprès de l'état, des autres collectivités ou établissements publics tout en assurant une représentation équitable des communes fondatrices au sein de la commune nouvelle.
- Maintenir un service public de proximité à disposition des habitants.
- Constituer un pôle plus important, en milieu rural, regroupant les moyens humains, matériels et financiers de 2 communes fondatrices, en veillant aux intérêts des habitants et en assurant une gestion optimum des deniers publics.
- Enrichir le potentiel d'élus locaux en vue des prochaines échéances communales.

L'équipe municipale a la volonté de défendre et développer une qualité de vie et une qualité environnementale sur son territoire, le rendre accueillant et attractif, en conjuguant conviction et responsabilité.

Orientations prioritaires de la commune nouvelle

- Maintenir et développer l'activité artisanale, commerciale, industrielle, viticole et agricole sur le territoire,
- Développer les actions destinées à pérenniser l'école de Domblans/ Bréry ainsi que les activités para scolaires (cantine, garderie etc...),
- Développer et promouvoir les activités culturelles, de loisir, associatives, le tourisme, en substance, maintenir et développer le lien social sur le territoire,
- Développer et entretenir le patrimoine bâti, en particulier celui présentant un intérêt historique, architectural ou touristique,
- Mettre en valeur la forêt communale et continuer à proposer l'affouage aux habitants de la commune nouvelle.

Concrètement les projets listés ci-après ont vocation à répondre à certaines de ces orientations

- Gestion de la mobilité rurale et notamment création d'une liaison de déplacement doux entre « Bréry » et « Domblans »,
- Vente de l'ancienne gendarmerie de Domblans, construction d'une nouvelle gendarmerie,



- Création de petits appartements destinés à accueillir des apprentis dans le bâtiment mairie/école de Bréry,
- Poursuite de l'enfouissement des réseaux secs,
- Construction d'immeubles dotés d'infrastructure para médicales destinés à accueillir des séniors,
- Création d'une maison d'assistantes maternelles et d'une maison des associations.

Les communes de Domblans et Bréry, représentées par leurs maires dûment habilités par leurs conseils municipaux respectifs, par délibération conjointe en date du 04/12/2018, décident la création d'une commune nouvelle

Le nom de la commune nouvelle sera DOMBLANS

Art. 1 - La commune nouvelle

La gouvernance, le budget et les compétences

Le siège de la commune nouvelle est à la mairie de Domblans.

Une permanence à l'ancienne mairie sera effectuée à Bréry. Elle sera tenue par un des membres du conseil de la commune nouvelle. Sauf cas exceptionnel, les secrétaires ne participeront pas à la tenue de cette permanence. Les communes historiques disparaissent au profit de la commune nouvelle. Il sera créé une commune déléguée basée sur l'ancienne commune de Bréry.

La commune nouvelle se substitue aux communes fondatrices,

- Pour toutes délibérations et actes,
- Pour l'ensemble des biens, droits et obligations, contrats,
- Dans les syndicats dont les communes initiales étaient membres,
- Dans la communauté de commune Bresse Haute Seille,
- Pour l'ensemble des ressources et dépenses quelles qu'en soient la nature.

Le conseil municipal de la commune nouvelle

La commune nouvelle Domblans/Bréry est dotée d'un conseil municipal élu conformément aux dispositions du code général des collectivités territoriales (CGCT). Ledit code s'appliquera pour tout ce qui suit.

Le conseil se composera d'un maire, d'un maire délégué de la commune de Bréry qui sera de droit adjoint au maire de la commune nouvelle et de 7 adjoints. Il désignera parmi ses membres un représentant aux différentes commissions externes de la communauté de communes.

Le conseil municipal (CM) disposera des commissions prévues par la loi ainsi que de celles définies dans la présente charte. Chaque membre de l'équipe s'engage au respect mutuel.



Au nombre de 7, chaque commission sera placée sous la responsabilité d'un adjoint (la numérotation des commissions ne se veut pas le reflet du rang de l'adjoint qui en aura la charge).

- Commission N°1 : Communication (Bulletin municipal, Site internet, S.I.G, Informatique, Bureautique, archives, ...)
- Commission N°2 : Social scolaire (Affaires scolaires et périscolaires, C.L.S.H, installations sportives en liaison avec la C.C.B.H.S.)
- Commission N°3 : Social hors scolaire, culture (fêtes et cérémonies, repas 3^{ème} âge, colis fin d'année, opération brioches, jeunes et ados en liaison avec la C.C.B.H.S, conseil municipal jeunes, culture en liaison avec la commission culture de la C.C.B.H.S.)
- Commission N°4 : Voirie et cadre de vie (signalisation horizontale et verticale, trottoirs, sécurité, plantations, entretien des espaces verts, propreté de la commune, embellissement, fleurissement, décoration de Noël, matériels et outillages techniques, atelier communal, gestion des employés communaux)
- Commission N°5 : Gestion immobilier et réseau (bâtiments communaux, règlement intérieur, tarifs locations, gestion locative, gestion clés, contrat d'entretien et maintenance, économie d'énergie, électricité, éclairage public, téléphone, fibre optique, eau potable, eaux usées, eaux pluviales, schéma directeur assainissement collectif, assainissement non collectif)
- Commission N°6 : Patrimoine naturel (environnement, forêts, rivière, drainage, voirie rurale, foncier non bâti, travaux pour le compte de l'AFR, aménagement territoire et environnement agriculture et viticulture en lien avec la C.C.B.H.S.)
- Commission N°7 : Intégration des communes fondatrices au sein de la nouvelle commune (harmonisation des documents et arrêtés, mise à jour des contrats)

Le conseil précisera aussi la gestion de l'urbanisme, du cadastre et des cimetières.

Durant la période transitoire (soit du 1^{er} Janvier 2019 à la date de renouvellement des conseils municipaux en 2020), le CM de la commune nouvelle sera composé par addition de chacun des CM des communes fondatrices, soit 22 membres au 04/12/2018.

Le maire et le maire adjoint ne présideront aucune commission mais seront membres de droit de chaque commission.

Le maire, le maire délégué pourront réunir les adjoints en dehors du conseil municipal pour aborder les problèmes transversaux aux missions des commissions et faire le point sur les projets à l'étude.



Un compte rendu de chaque réunion sera établi et transmis à Mr le maire pour diffusion et au Conseil Municipal.

Il conviendra que le maire et les adjoints communiquent efficacement en dehors du conseil Municipal.

En 2020, l'élection municipale permettra d'élire un nouveau conseil municipal et un nouveau maire de la « commune nouvelle ».

Le Maire de la commune nouvelle

Elu par le conseil municipal, il est l'exécutif de la commune. Il a la charge de l'exécution des décisions du conseil municipal et agit par délégation et sous le contrôle de celui-ci. Il dispose de tous les pouvoirs définis par la loi.

Les maires de 2 communes historiques sont de droit adjoint au maire de la commune nouvelle et ne rentrent pas dans les 30 % prévus par la loi.

En dehors des délégations de droits (police et état civil), le maire de la commune nouvelle pourra déléguer d'autres pouvoirs au maire délégué.

Les adjoints de la commune nouvelle

Dès la création de la nouvelle commune, 7 adjoints seront élus par le nouveau conseil. Par dérogation et pour la seule période de transition, la limite des 30 % de l'effectif réel ne s'appliquera pas.

Ces 7 adjoints se répartiront dans les différentes commissions dont il est fait état plus haut. Celles-ci devront avoir été précisées et validées par les conseils municipaux des 2 communes, avant la fusion.

Ils recevront de la part du maire une délégation de pouvoirs portant sur leur domaine de compétence. Ils sont en charge de l'élaboration et du suivi du budget de ce même domaine.

Le budget de la commune nouvelle

La commune nouvelle bénéficie de la fiscalité communale. (Art. 1638 CGI) :

- Harmonisation fiscale progressive pendant 5 ans des taxes communales sur délibération du conseil municipal de la commune nouvelle,
- La commune nouvelle bénéficie des différentes parts de la dotation forfaitaire des communes en matière de dotation globale de fonctionnement,
- La commune nouvelle bénéficie des dotations de péréquation communales dans les conditions de droit commun,
- Elle est subrogée dans les droits des communes auxquelles elle se substitue pour les attributions du FCTVA,
- Elle bénéficie du FCTVA pour les dépenses réelles d'investissement des années précédentes,



- La commune nouvelle établira son budget qui englobera toutes les prévisions de dépenses souhaitées par les communes d'origines. Le budget intégrera donc les engagements de dépenses effectués sur 2018 par les deux communes historiques.

Les compétences de la commune nouvelle

Ces compétences sont celles dévolues par la loi. Les communes fondatrices perdent leurs compétences respectives au profit de la commune nouvelle.

Art. 2 - Le personnel

Pendant la phase transitoire, une attention particulière sera portée aux personnels communaux.

L'ensemble des personnels communaux relève des attributions de la commune nouvelle dans les conditions de statut et d'emploi qui sont les siennes.

Dans la mesure du possible les personnels resteront affectés aux postes occupés auparavant. Toutefois, ils seront amenés à exercer leurs fonctions sur l'ensemble du territoire de la commune nouvelle.

L'ensemble du personnel est géré par la commune nouvelle et placé sous l'autorité de son maire.

Art. 3 - Les ressources matérielles

L'optimisation des moyens matériels suppose qu'un inventaire desdits moyens ait été finalisé pour chaque commune fondatrice.

Cet inventaire concernera tant les moyens techniques que les moyens administratifs. Il permettra, le cas échéant, l'établissement des besoins à pourvoir et des réponses à apporter.

Art. 4 - La gestion du patrimoine immobilier

Un inventaire et un état des lieux seront effectués pour les biens immobiliers des communes fondatrices afin de recenser et planifier les aménagements et travaux nécessaires ainsi que les mises en conformités éventuelles imposées par la législation (Sécurité, accessibilité).

Art. 5 – L'intégration de nouvelles communes

L'intégration d'une ou plusieurs nouvelles communes à la commune nouvelle sera subordonnée à une délibération positive des conseils municipaux, conformément aux textes en vigueur et à l'arrêté préfectoral l'autorisant.

Art. 6 - La modification de la présente charte

Celle-ci a été élaborée dans le respect du CGCT.

Elle représente la conception que se font les élus de 2 communes fondatrices du fonctionnement de la commune nouvelle.

La présente charte, adoptée par les conseils municipaux des communes fondatrices pourra faire l'objet de modifications, votées à la majorité du conseil municipal.

Elle n'a pas vocation à produire d'effets au-delà des élections municipales de 2020, mais la prochaine équipe pourra tirer les enseignements de cette charte et de son usage.



LES AVANTAGES DE LA COMMUNE NOUVELLE

- Faire face à la baisse des dotations de l'Etat en développant des ressources nouvelles : fonds européens, DGF majorée (selon la population, la superficie, la voirie...),
- Peser plus au sein de notre intercommunalité qui compte 20 000 habitants, en termes d'identité et de représentation,
- Exercer à l'échelon communal des compétences de proximité dans de bonnes conditions,
- Bénéficier d'incitations financières au moment de la création (cumul des dotations la 1^{ère} année, absence de minoration,)
- Réaliser des économies sur les dépenses de fonctionnement : traitement, indemnités, marchés publics existants, assurances, ...
- Maintenir et développer les services publics existants, sans augmentation d'impôts, accroître les investissements, notamment dans les anciennes communes les moins riches,
- Renforcer des mutualisations,
- Faire face à la baisse des vocations constatées lors des dernières élections municipales,
- La possibilité d'instituer des communes déléguées permet de conserver l'identité des anciennes communes,
- La garantie de percevoir, à compter de la création, et sans limitation de durée, les montants de dotation de solidarité rurale (DSR) que percevait chaque commune avant de se regrouper,
- Les transferts de biens, droits et obligations résultant de la création de la commune nouvelle sont exemptés de tout droit, taxe, salaire ou honoraire,
- Bénéficie d'un versement au titre du FCTVA l'année même des dépenses (n+1 en droit commun)
- La possibilité d'instituer une conférence municipale, présidée par le Maire de la commune nouvelle et comprenant le maire délégué, au sein de laquelle peut être débattue toute question de coordination de l'action publique sur le territoire de la commune nouvelle,
- Cette véritable révolution « silencieuse » issue de la libre volonté des maires et de leurs équipes, témoigne de la détermination des élus locaux à donner une nouvelle ambition à leurs territoires,
- Avec 1192 habitants, la Commune nouvelle sera définitivement opérationnelle dès le 1^{er} janvier.

« En attendant, nous allons, chacun de notre côté, expédier les affaires courantes. Pour ce qui est des premiers grands travaux, il s'agira de mettre en place un Plan Local d'Urbanisme (PLU) commun pour le territoire et continuer le travail entrepris dans chacun des villages ».

Le Maire



Voirie 2018/2019

En 2018

Dans les bulletins municipaux précédents, nous expliquions la répartition des responsabilités du département, de la communauté de communes et de la commune en matière de voirie, nous n'y reviendrons donc pas.

Passons en revue, les projets listés dans le précédent bulletin.

1 -Par la CCBHS :

*Enrobé rue du Prélot, après enfouissement des réseaux électriques : Coût 27000 euros TTC

Le coût élevé est dû à l'obligation de faire un prélèvement, avant travaux, de l'enrobé existant pour analyse par un laboratoire agréé. Ce contrôle ayant révélé une pollution de l'ancien enrobé, la CCBHS a dû financer un retraitement onéreux des déchets routiers.

Coût de l'opération avec transport pour 88 t de matériaux : 20250 euros TTC .

Le coût total des travaux se monte ainsi à 47250 euros

Réalisé



*Réfection d'une portion de la chaussée rue du Faou
Non réalisé (*travaux non retenus par la CCBHS*)

* Chemin des châteaux à Blandans
Non réalisé (*travaux non retenus, par la CCBHS*)

*PAT (point à temps = émulsion de bitume + 2 couches de gravier)
(Route de la muyre - rue du reposoir - chemin des îles)

Réalisé coût : 3500 euros

- Par la commune :

*amélioration des bordures de la chaussée sur la bretelle d'accès à la rue Marius Buisson, pose de bute-roues (voir photo) qui serviront de bacs à fleurs et ainsi participeront à l'embellissement du village.

Cette démarche est cohérente avec l'aménagement de l'abribus et de son environnement immédiat. (Voir ci-dessous, les travaux de 2019) **réalisé**



*amélioration d'un trottoir en enrobé rue des Bauches, et enlèvement d'une haie : **réalisé**



*Aménagement d'un couloir piétonnier de la route de la Muyre, entre l'entrée de l'agglomération et la rue des champs Ramboz. Travaux non retenus



*Travaux pour l'évacuation des eaux pluviales le long de la RD 120 entre route de la Muyre et rue Désiré Monnier **réalisé**



*Pose de caniveaux type CC2 rue de la Belgique **réalisé**

*Création d'un puits perdu rue du gué Faroux RD 193 entrée de Mme Tellier **réalisé**

*Enrobé à chaud à divers endroits de la commune **réalisé**

*Dernière partie du chemin du prélot côté des 3 maisons en enrobé à chaud **réalisé**

Coût total des travaux : 37000 euros

*Mise aux normes de la passerelle, sur la Seille, menant à l'Arboretum et au verger pédagogique.

Réalisé. Passerelle neuve



L'ancienne passerelle, non seulement n'était plus aux normes, mais les matériaux métalliques utilisés à l'origine, n'avaient plus la résistance nécessaire, pour permettre une réutilisation sans risques. L'étude préalable à une éventuelle rénovation a révélé qu'une passerelle neuve coûterait à peine moins cher tout en étant beaucoup plus sûre.



Signalisation verticale

* 2 Radars pédagogiques sur l'axe Voiteur/St Germain les Arlay
Réalisé

*Signalétique des commerces et entreprises de la commune en cours de réalisation.

Si une entreprise souhaite mettre une signalisation directionnelle pour indiquer celle-ci, il lui est possible de s'adresser en Mairie, seules les lames personnalisées étant facturées par la commune.

Signalisation horizontale

Peinture blanche faite (bandes de Stop-Cédez le passage-passages piétons-dents de requins sur passages surélevés bandes axiales et rives.)

Nos employés communaux Alain, Jean Christophe et Mostafa ont activement œuvré pour l'entretien et l'embellissement de notre commune sans parler des travaux sur le réseau d'eau, le fleurissement, de l'arrosage, de la tonte, de tout l'entretien courant que nécessite une commune comme Domblans.

Projets 2019

- Par la commune :

*Déplacement de l'abri bus dans le sens Voiteur - St Germain les Arlay Poids public aménagé en abri bus avec création d'un trottoir de la rue du Gros Tilleul à la rue Désiré Monnier. Le déplacement de l'abri bus, permettra une meilleure sécurité, celui-ci étant situé plus loin du passage à niveau que l'ancien, et le bus lors de son arrêt empiétant moins sur la chaussée.

*reprise des accotements de la Rue du Faou en enrobé ou divers si celle-ci est retenue par la CCBHS,

* création d'un puits perdu Rue du Reposoir côté Reposoir 1

* création d'une petite plate-forme au lotissement des Bauches à côté du transformateur pour permettre d'installer le container à bouteilles.

*



-Par la CCBHS :

- * rue du Faou (de la rue du Gué Faroux RD 193 à la rue de la Sarrazine)
- * reprise avec reprofilage de la VC reposoir 1 en enrobé
- * PAT à divers endroits, lorsque cela s'avère nécessaire
- * rue des châteaux à Blandans



Qui dit signalisation, dit aussi stationnement des véhicules. Nous vous rappelons qu'il est interdit de stationner sur les trottoirs, et que le stationnement sur la chaussée est autorisé dans les cas prévus par le code de la route

L'adjoint en charge de la voirie : Rémi COURTOU
Le rapporteur de la commission voirie : Jean NOZIERE



Commission électricité

Voici quelques années la commune en partenariat avec le SIDEC et le syndicat d'électrification départementale, pouvaient entreprendre l'enfouissement du réseau électrique, plus le réseau téléphonique et sans oublier la reprise intégrale de l'éclairage public.

Aujourd'hui cette possibilité est derrière nous. Le comité syndical a voté voici quelques années la nouvelle répartition.

Au point de vue travaux, une année c'est l'enfouissement d'une ligne et l'année suivante c'est uniquement l'éclairage public.

En 2017 il y avait 65 dossiers d'enfouissement en cours, pour 2018 c'est 80 dossiers. Si il y a 30 ans l'enfouissement n'était pas une priorité, les mentalités ont évoluées et aujourd'hui cela gagne du terrain dans les esprits.



Il y a d'abord le côté esthétique, la mise en sécurité du réseau en cas de tempête, et enfin le renforcement électrique afin d'avoir dans les années qui viennent un réseau de qualité qui puisse assurer une alimentation correcte en évitant les chutes de tension.

Bien qu'aujourd'hui on nous dit qu'il faut faire des économies d'énergies, la réalité sur le terrain est que la consommation ne cesse de croître.

Pour l'année qui vient de s'écouler le tour de 'éclairage public était venu, deux projets avaient été retenus :

- 1) Depuis la route de la Muyre en direction de St Germain les Arlay (CD 120), projet étudié depuis longtemps par le SIDEC et chiffré.
- 2) La jonction entre l'éclairage du nouveau cimetière et la poursuite en direction de l'ancienne usine Boudier.

La décision a été prise de ne rien entreprendre pour 2018, afin de reporter le côté financier sur l'année 2019.

Le projet chiffré pour cette année est l'enfouissement du lotissement de la Sarazine en une seule fois.

René DUTRUEL



Cadre de vie

Rappel pour la taille des haies le long du domaine public :

Les arbres ou arbustes doivent être taillés à la limite de votre propriété tout au long de l'année. En cas d'accident la commune se retournera contre le propriétaire et engagera une procédure juridique.

En mars 2019 Mostafa Benlalqbih finira son contrat de 2 ans. La qualité de son travail et de son investissement est appréciée par ses collègues.

Le contrat ne peut pas être prolongé, le conseil municipal a décidé de ne pas l'embaucher mais nous continuerons d'avoir un agent en contrat aidé avec l'association AIR.



Le fleurissement

Comme les années précédentes, des bacs fleuris, des massifs, le fleurissement de la charrette Place Sailland viennent égayer et embellir notre commune.



Matériel communal :

Achats :

- une remorque de 750 kg



- 4 plaques acier pour le passage de véhicules jusqu'à 44t lors de travaux avec minipelle.
- kit pour attacher la minipelle sur remorque.
- Echelle + escabeaux
- servante d'atelier (outillage de mécanique)
- caisse à outils + outils pour la voiture " Berlingo"
- petite meuleuse
- masque à souder + équerres magnétiques +enrouleur fils électriques ..

De gros travaux mécaniques ont été faits sur le Mascott Renault lors de son passage au contrôle technique

Environ : 3000 euros

Et d'autres en cours d'année

L'achat d'un nouveau petit camion est envisagé 2019/2020

Parmi les travaux réalisés :

Le puits de Blandans a été rénové par l'entreprise De Pasqualin



AVANT

Une manivelle sera mise avec son rouleau en bois et une grille sera fixée à l'intérieur pour empêcher tous risques d'accidents. La fontaine sera nettoyée avec un nettoyeur haute pression pour enlever toute cette mousse. Un banc sera mis en place au printemps 2019.



APRES

Monument aux morts :

Le monument a été refait entièrement

Sablage de la pierre et de la statue réalisé par l'entreprise eurl Janey aérogommage d'Arlay

Ecriture faite par l'entreprise Andrique pompes funèbres de Villevieux

La peinture a été faite par les employés communaux



Illuminations de Noel

Les illuminations de Noël ont été installées par Alain, Jean-Christophe et Mostafa le 3-4 5 décembre 2018 grâce à la location d'une nacelle. Elles ont invité la population à attendre les festivités de Noël dans le village égayé

Cette année nous avons investi dans 6 arbustes leds blancs à mettre sur certains mâts d'éclairage le long de la RD 120 (route entre Voiteur et St Germain). De nouvelles guirlandes seront mises sur les arbres de la place Sailland.



Le rapporteur des commissions : Sophie Guillaume-Belle

L'adjoint en charge : : Rémi Courtout



Entretien et aménagement immobiliers

Comme en 2017 la priorité a été donné à l'entretien et la mise aux normes de nos bâtiments ainsi que le remplacement de la passerelle.

Travaux réalisés :

- Salle des fêtes

- Remise en état d'étanchéité suite sinistre (ent. OBTP) 2400.00 €
- Remplacement projecteur suite incendie (ent. MTJ) 736.80 €
- Remise en conformité électricité (ent. MTJ) 3078.59 €
- Dépannage chaufferie (ent. HACH) 635.70 €

- Salle communal et salle Tosi

- Remplacement du convecteur par un radiateur (ent. HACH) 2250.00 €
- Echange axe rideau métallique (ent. DUCROT) 1392.00 €
- Stores enroulables (ent.RENARD) 775.60 €

- Poste – Ecole

- Remplacement convecteur par radiateur (Ent MTJ) 2491.52 €
- Réparation extracteur de fumée (ent FEUVRIER) 1671.00€
- Remplacement Vélux (ent. CB TOITURE EURL BOISSON) 3121.52€

- Gendarmerie

- Travaux escaliers extérieur (ent. TLM d Revermont) 1996.80 €

- Blandans

- Remise en état de la tête de puits (ent. De Pascal Frères) 5160.00 €

- Réhabilitation passerelle piétons. Il semblerait que la passerelle fut construite au alentours de 1800, elle n'était plus aux normes et devenait dangereuse.

- Frais de mise à disposition : SIDEC 3827.00 €
- Contrôle technique : SOCOTEC 360.00 €
- Réhabilitation passerelle, ROC AMENAGEMENT 77 706.35 €
- Régularisation pénalités de retard 430.38 €
- Travaux complémentaires, dalles béton, garde de corps
ROC AMENAGEMENT 2407.20 €

TOTALE PASSERELLE

84 370.73€

Interventions de diverses entreprises pour de petits travaux



de moins de 500.00€

1319.33 €

Total des travaux

111 399.59€

Le rapporteur Jacques GRILLOT, Adjoint en charge Christophe CHEVASSU

TRAVAUX D'AMENAGEMENT

Mise en eau du nouveau ruisseau de Blandans

Le but du projet était pourtant simple : améliorer la vie aquatique du ruisseau qui descend du hameau pour se jeter dans la Seille au niveau du pont de Blandans.

Après avoir mis en place des clôtures et barrières pour empêcher les vaches de descendre dans le ruisseau, sa partie basse devait être modifiée pour la rendre plus sinueuse. C'est donc un tout nouveau lit qui a été dessiné et devait être réalisé à la pelleuse.

De reports en malfaçons, de pêche électrique en réunion annulée, le chantier a pris du retard. Beaucoup de retard.

La mise en eau initialement prévue au début du printemps n'aura eu lieu que fin juin avec pour conséquence qu'en ce début d'hiver l'eau disparaît toujours avant d'arriver à la Seille. Il faudra attendre des pluies plus fortes pour retrouver un fonctionnement normal et sûrement plusieurs années avant de pouvoir noter une amélioration par rapport à la situation précédente. Que ça soit au propre comme au figuré, écologie rime rarement avec pelleuse.

Le ruisseau fin novembre





Un deuxième chantier important s'est tenu au même endroit cette année puisque qu'un nouveau terrain d'entraînement de foot a été semé cet automne à côté de notre captage d'eau communal.

A cette occasion, la commune a rappelé à tous les propriétaires de terrains situés dans la zone de protection rapprochée du captage de Domblans qu'un arrêté préfectoral régit les pratiques autorisées dans cette zone et impose notamment l'interdiction de l'utilisation d'engrais ou de phytosanitaires.

La nouvelle aire d'entraînement



Lutte contre l'ambrosie

Comme vous le savez, Domblans est dans une zone où l'ambrosie prolifère depuis plusieurs années à tel point que le préfet du Jura a choisi notre commune pour lancer son opération de communication « ambrosie » le 25 juillet. Au côté de la Communauté de Communes Bresse Haute Seille, de la Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles (FREDON) et de la Direction Départementale des Territoires, nous avons travaillé dès le mois de juin à localiser les foyers d'infection et à identifier les propriétaires et exploitants.

Les bords de route ont été traités par les agents de la DDT par arrachage manuel et fauchage.

Les bords de chemins communaux ont été fauchés à plusieurs reprises par les employés municipaux.

Pour finir chaque agriculteur a été contacté personnellement pour trouver une solution au cas par cas. Les conditions extrêmement sèches de cet été ont nettement compliqué les travaux puisqu'il faisait trop sec pour un désherbage chimique efficace et que le sol était trop dur pour le travailler convenablement. Tous ont néanmoins fait leur possible pour diminuer les nuisances.

Je vous cite un passage du courrier envoyé par la CCBHS aux communes :
« D'après les résultats transmis par l'association ATMO Bourgogne-Franche-Comté, les efforts engagés par tous les acteurs de la lutte ont permis de limiter la présence de pollen dans l'air ambiant. En effet, le niveau 2 d'alerte (niveau « faible ») n'a été atteint qu'une semaine sur la saison. »



C'est un résultat satisfaisant au vu du nombre de plants d'ambroisie trouvés entre Domblans et Saint Germain. Pour autant la lutte n'est pas terminée et nous préparons dès maintenant les actions pour l'année prochaine avec, je l'espère, une forte implication de la chambre d'agriculture qui sera un nouvel acteur à nos côtés.

Jeune plant d'ambroisie

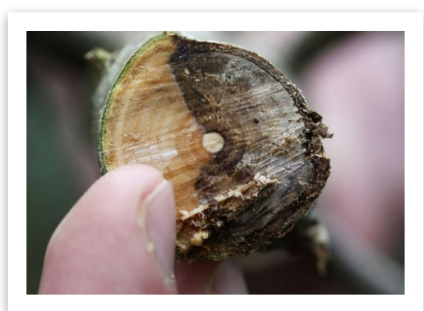


Les principaux travaux en forêt :

Après l'affouage très important de l'année dernière, la commune a décidé de ne pas prévoir de coupe cette année. De nouveaux feux de bois seront disponibles à la Muyre dès l'automne prochain.

La parcelle N°10 (coupée en 2017-2018) vient d'être complètement nettoyée et sera replantée en chênes quand les conditions climatiques le permettront. Des travaux d'éclaircies de résineux sont prévus dans le bois du Cuart à Blandans. Ici ce sont les nombreuses attaques de scolytes contre les épicéas des communes jurassiennes qui sont la cause d'un retard dans l'exécution des travaux. En effet, à la faveur de la sécheresse, des hectares de résineux ont subi les assauts de ces coléoptères qui rongent le bois tendre en dessous de l'écorce et provoquent la mort de l'arbre attaqué. Il faut évacuer les arbres touchés le plus rapidement possible et les forestiers finissent donc ces chantiers urgents avant de reprendre les travaux programmés.

Par chance nos épicéas domblanais n'ont pas été atteints. Cependant la parcelle 27 située entre Domblans et Voiteur vers la déchetterie est fortement attaquée par la chalarose du frêne. Ce champignon contamine le houppier (en haut de l'arbre) et fait mourir les branches qui finissent par casser et tomber avec les risques qu'on imagine. Il peut s'en prendre aussi au collet (au pied de l'arbre) et c'est alors l'arbre entier qui menace de tomber. Cette maladie étant irréversible et sans traitement, la seule solution est de couper les frênes atteints qui partiront en bois de chauffage.



Coupe d'une branche de frêne attaqué par la chalarose. A gauche la partie encore saine, à droite la partie morte.

Emmanuel RIZZI, adjoint



Cérémonie du Centenaire de l'Armistice du 11 novembre 2018

La Cérémonie s'est déroulée en plusieurs phases,
Défilé de la Société de Musique de Voiteur et des Sapeurs-Pompiers de Voiteur-
Domblans.





Dépôt de gerbes par 2 jeunes garçons de Domblans et 2 jeunes sapeurs-pompiers.



Hommage aux Soldats Mort pour la France.



Lecture par Monsieur le Maire,
du discours du Président de la
République.



La Cérémonie s'est terminée par la participation très active et très appréciée des Enfants de l'Ecole qui étaient venus nombreux.

Ils étaient accompagnés des Maitresses de l'Ecole et de Nathalie CLERC avec qui, ils ont appris et répété depuis la Rentrée des poèmes et des chansons qu'ils ont magnifiquement interprétés.

1914 (Louna M.)

J'avais juste 19 ans
Quand j'ai reçu ma lettre
J'étais fier et pourtant
J'avais peur de promettre
De promettre de revenir
Sain et sauf à mes parents
Qui, me voyant partir,
Étaient tout larmoyants
Qu'allais-je donc devenir
Loin d'eux, loin de ma vie ?
Et comment allais-je agir,
Seul, face à l'ennemi ?
Papa, Maman je vous aime
Mais je dois partir
Maudit soit ce système
Qui va m'anéantir.



Chant refrain « mille colombes »



Les tranchées (Léa B.)

De la boue, de la boue
Sur mes mains, sur mes
joues
La nuit, le jour, à toute
heure
Je n'en peux plus, quel
malheur.
Tirs d'obus ou tirs de
canon,
Et le gaz moutarde, notre
démon.
La nuit, le jour, à toute
heure

Je n'en peux plus, quel malheur.
Manque de nourriture et d'hygiène
Et la mort quotidienne.
La nuit, le jour, à toute heure
Je n'en peux plus, quel malheur.

Chanson « éclairs d'acier »

Lettres de poilus



5 août 1914 (Elina)

L'emballement, l'enthousiasme braillard et provocant me manquent absolument, et les idées de revanche, de vengeance, de grandeur nationale sont pour moi toujours aussi fausses et barbares. Il faut espérer que ce massacre sera le dernier, et que le temps, le temps consolateur de tout, ramènera la paix.

Etienne

22 mars 1915 (Marilou)

J'ai vu trop de choses dégoûtantes pour être dupe encore des mots. Pourquoi nous battons-nous, maintenant et de cette façon ? Pour défendre quoi ? Gagner quoi ? Ces « gens-là » se leurrent volontairement, j'en suis sûr ! Il ne peut pas en être autrement.

Maurice

Chant refrain « paix sur la terre »



Le 18 avril 1915 (Louna B.)

On se demande comment les hommes peuvent s'entre-tuer par des journées aussi merveilleuses, où tout ne pense qu'à vivre, à pousser et à fleurir, et on regrette l'incurie de nos gouvernants, qui sans empêcher cette guerre auraient pu l'écourter, en nous préparant, et sauver aussi combien de vies.

Marcel

Le 13 novembre 1916 (Ruben)

Chers parents,
Il n'y fait pas bon ici en arrière : ce sont les avions qui font des ravages terribles et en avant, c'est loin de marcher comme les journaux vous annoncent. Ceux-ci sont des bourreurs de crâne pour encourager le civil, n'y croyez rien, comme je vous ai déjà dit c'est la guerre d'usure en bonshommes, en tout. Je termine pour aujourd'hui en vous embrassant de grand cœur.
Votre fils dévoué

Auxence

Chant refrain « mille colombes »



9 mai 1916 (Fantine)

Il est inutile que vous cherchiez à me reconforter avec des histoires de patriotisme, d'héroïsme ou choses semblables. Pauvres parents ! Vous cherchez à me remettre en tête mes illusions d'autrefois. Mais j'ai pressenti, j'ai vu et j'ai compris. Ici-bas, tout n'est que mensonge, et les sentiments les plus élevés, regardés minutieusement, nous apparaissent bas et vulgaires. À présent, je me fiche de tout [...] Tout ce que je demande, c'est de rester en bonne santé.

Fernand

16 avril 1917 (Lola G.)

C'est la destinée ; j'espère quand même que ma belle étoile ne me quittera pas, mais seulement voilà, l'attaque est à 8h du matin et il n'y a plus d'étoiles.

Arthur

Chant refrain « paix sur la terre »

Nantes, 11 novembre 1918 (Manon)

Ma chérie,

Il faut attendre. Mais qu'attend-on ? Pourquoi attend-on ?

Charles-René

Mercredi 13 novembre 1918 (Téo)

Mon cher Edmond,

Enfin c'est fini. On ne se bat plus ! On ne peut pas le croire, et pourtant c'est vrai ! C'est la victoire comme on ne l'espérait pas au mois de juin dernier, et même au 15 juillet ! Qui aurait espéré à cette époque une victoire aussi complète !

Elise



Chant « la croisade des enfants »

MERCI AUX ENFANTS DE L'ECOLE

POUR VOTRE PARTICIPATION



Chrystel MEULLE, Rapporteur - Commission Enfance, Social, Culture

Affaires scolaires

RENTREE 2018-2019

L'équipe éducative à la rentrée de Septembre 2018 :

Enseignants : Mesdames Nadine VILLERET (Directrice), Séverine OYSEL (chargée de la décharge de la directrice), Anouk CHEVROT, Sylvie SIESS, Nicole BECHERAS.

ATSEM : Mesdames Pierrette BOIDARD, Karine CHALOYARD et Annie METROT.

Jour de la rentrée, Lundi 03 Septembre 2018, **99 élèves**, pour 70 familles, répartis de la façon suivante :

- ✓ 12 PS (3 ans) + 13 MS (4 ans) = 25 avec Sylvie SIESS
- ✓ 14 GS (5 ans) + 12 CE1 (7 ans) = 26 avec Anouk CHEVROT
- ✓ 15 CP (6 ans) + 8 CE2 (8 ans) = 23 avec Nicole BECHERAS
- ✓ 12 CM1 (9 ans) + 13 CM2 (10 ans) = 25 avec Nadine VILLERET et Séverine OYSEL



Les prévisions pour la Rentrée 2019 : **94 élèves.**

Un DDEN (Délégué Départemental de l'Education Nationale) est affecté à l'école : Monsieur Christian FAVORY.

Elections au Comité des parents :

Elles ont eu lieu soit à l'école soit par correspondance en Octobre 2018. Sur 139 inscrits, il y a eu 46 votants (33%).

9 parents avaient répondu favorablement à l'appel à candidature pour 8 places éligibles.

Les parents élus sont : Mesdames Céline CANNARD, Magali CHANET, Pauline HAFFNER, Géraldine

HOBACQ, Aurélie PERRIN, Delphine PRATINI, Stéphanie VUILLET-VACELET, Monsieur Damien CLERGET.

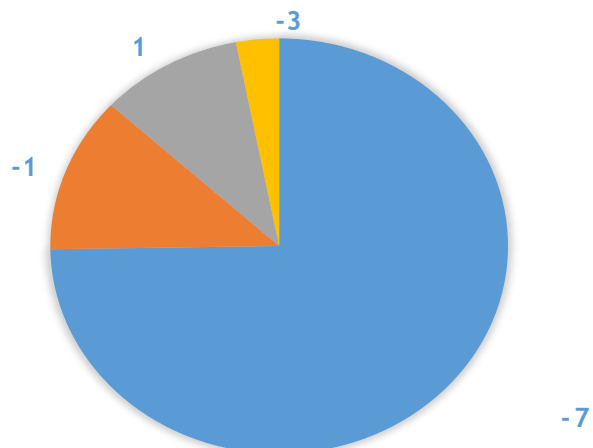
Nouveau Projet d'Ecole 2018-2021, mis en application dès la Rentrée.

Il comporte 7 fiches actions :

- ✓ Fiche action 1 : L'évaluation au cœur d'un climat serein.
Que signifie évaluer les élèves ? Peut-on évaluer sans dévaluer ?
- ✓ Fiche action 2 : Co-éducation : Institutionnaliser des temps parents/ enfants/enseignants.
- ✓ Fiche action 3 : Penser l'espace pour plus de bien-être
- ✓ Fiche action 4 : Chorale
- ✓ Fiche action 5 : Classe transplantée
- ✓ Fiche action 6 : Ecole et Cinéma
- ✓ Fiche action 7 : Un potager à l'Ecole
- ✓ Fiche action 8 : Autour du livre
- ✓ Fiche action 9 : Décloisonnement



ORIGINE DES ENFANTS FREQUENTANT L'ECOLE DE DOMBLANS



Horaires de l'Ecole depuis Septembre 2018 :

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi : 8h30-12h00 et 14h15-16h00

Mercredi : 8h30-11h30

**L'Equipe Enseignante vous rappelle sa Journée Moules Frites le Samedi
23 Mars 2019 Venez nombreux !!!**



Chrystel MEULLE, Rapporteur - Commission Enfance, Social, Culture

Arrivée du Père Noël

Le Père Noël est bien venu dans notre commune vendredi 21 décembre, à 18h30 à notre salle des fêtes car cette année nous avons de la pluie et du vent, avec une température positive de 10°C.

Comme depuis de nombreuses années, il est arrivé dans la calèche de



Monsieur Benoît de Dreuille, tirée par 2 beaux chevaux comtois.

Le Père Noël est descendu de la calèche avec une hotte chargée de clémentines et de papillotes. Les enfants ont pu embrasser le vieil homme. Les membres du conseil municipal ont distribué les friandises aux enfants et à leurs parents.

Cette année nous étions environ une cinquantaine (enfants, parents et organisateurs de cette manifestation).



La commune a offert le vin chaud. Il a été préparé et distribué par le comité des fêtes (merci à Jean Marie BUCHIN et toute son équipe).

Les enfants ont pu faire un tour de calèche comme les années précédentes.

La soirée s'est très bien déroulée.

Le Père Noël est reparti vers d'autres destinations.

A 20H, il ne restait plus personne.

Le rapporteur de la commission : Sophie Guillaume-Belle

L'adjoint en charge : Rémi Courtout



Les associations



LISTE DES ASSOCIATIONS DE DOMBLANS



ASSOCIATIONS	PRESIDENCE	ADRESSE MAIL	N° Tél
Société de chasse	Mr RECOUVREUX Pascal	Kar-1974@hotmail.fr	03.84.44.65. 17
Club du temps libre	M i c h e l l e CHEVAUX		
Foyer rural	Mme Guillaume- Annick	annicklebailguillaume@orange.fr	03.84.85.24. 66
Les blés noir	M m e M o u l i n Christelle	Ch.moulin@orange.fr	06.87.21.91. 09
Pétanque des coteaux de Seille	M m A l i n e MONNERET	Aline.monneret39@laposte.net	
Association des arts martiaux des coteaux de seille	Mme Katia Sax	katbet@sfr.fr	03.84.85.59. 58
Pompiers Voiteur-Domblans	Mr Lambert Rémy	valletclaud@neuf.fr	03.84.85.27. 83
Association au vent du Cuard	Mr de Broissia Patrice	bripadebroissia@orange.fr	03.84.85.24. 26
La marche	Mr Jean Nozière	Noziere.jean@wanadoo.fr	03.84.44.90. 09
Union sportive des coteaux de la seille	Mr Baudry Jacques	Coteauxdeseille.foot@free.fr	03.84.44.66. 63
Comité des fêtes	Mr Jean-Marie Buchin	J e a n - marie.buchin123@orange.fr	06.81.55.38. 81
Association Maxxslide	Mr Lufiacre Damien	maxxslide@free.fr	
Association CDCJ (cabane des copains jurassiens)	Mr Poux-Berthe	cdcj@live.fr facebook : la cdcj Site internet : www.asso.cdcj.fr Instagram : asso cdcj	
Les vergers de la haute seille	Mr Louis Berthet	mcl.berthet@orange.fr	03.84.85.27. 84

Living lab	Annick Guillaume et Frédéric Olivier	03 84 85 24 66 06 43 76 12 74
------------	---	-------------------------------------

Le groupe de marche de Domblans



DOMBLANS La marche entretient la forme

L'article ci-contre, retrace, l'origine de la création du groupe de marche. Celui-ci a vu le jour en 1999 à l'initiative de deux « sportives » de la commune, Paulette Tignolet et Lucette Barbier qui pendant de nombreuses années ont animé ce groupe, guidant les marcheuses (nombreuses) et marcheurs (minoritaires) sur tous les sentiers de la haute Seille et de la Bresse Jurassienne

AU DÉBUT, une, puis deux personnes qui aiment la marche, ont décidé de pratiquer cet exercice ensemble. Et le bouche à oreille aidant, c'est maintenant près d'une vingtaine de marcheurs qui se retrouvent tous les lundis après-midi sur la place du village. Dès 13h 30, c'est le départ pour dix voire quinze kilomètres le long des sentiers de la région. Il est vrai que Paulette et Lucette connaissent bien les petits sentiers et concoctent d'agréables itinéraires, suivant la météo, pour le groupe. Quelque que soit le temps, tous partent ; chaussés, bâton à la main pour deux ou trois heures ensemble... L'an dernier, grâce au podomètre sur les cinquante sorties de l'année, ce sont quelque 432 kilomètres qui ont été enregistrés le long des trente itinéraires connus.

Aujourd'hui, les randonnées se poursuivent, le groupe a vu sa composition évoluer au gré des déménagements, du

poids des ans et malheureusement des décès. Mais heureusement le renouvellement est continu, l'effectif du groupe se maintient avec l'arrivée de sang neuf.

Depuis l'origine une constante demeure, la bonne humeur et la convivialité des participants.

Jean Nozière





FOYER RURAL DE DOMBLANS

Cette année le foyer rural compte 134 adhérents et 6 activités différentes :

TAI CHI : Animateur Olivier LICARI

06 80 53 71 81 olivierlicari@sfr.fr

8 pratiquants se retrouvent sous le préau de l'école le lundi de 18h 45 à 20h 15 et le jeudi même horaire. Olivier aimerait développer une activité de Kung FU.



DANSE COUNTRY : Animatrice bénévole Viviane CHAILLET

14 personnes se retrouvent sous le préau de l'école le mercredi soir de 20 h à 22 h.

Pour tous renseignements : Michelle CHEVAUX 03 84 44 64 77

CIRQUE : avec, comme les années précédentes, Elena MAITRE 06 81 66 42 63

Toujours sous le préau de l'école 3 groupes d'enfants.

1 groupe de 16 petits le lundi de 17h30 à 18h30

2 groupes de 13 Grands le mercredi soit au total 42 enfants.

Démonstration à la salle des fêtes pour le Marché de Noël



VENDREDIS CREATIFS : Animatrice Madame GUILLAUME 03 84 85 24 66 – 06 89 34 08 68 anniclebailguillaume@orange.fr

Le vendredi après-midi 19 personnes actives et créatives à la salle Tosi



PATCH BRODERIE : le mercredi ou jeudi après-midi et le vendredi soir, 30 personnes qui échangent dans la convivialité, leur savoir-faire et leurs idées.

Cette année 3 jeunes filles viennent participer aux ateliers.

Renseignements auprès de Michelle CHEVAUX.

CONVERSATION EN ANGLAIS :

Animée par Marie Juliette CORFIELD

07 82 52 65 16 – 09 84 85 55 72

mj.corfield@wanadoo.fr

A la salle Tosi le mardi soir 30 personnes

Réparties en deux groupes suivant leurs connaissances

1 groupe des débutants de 17h45 à 18 h 45

1 groupe des confirmés de 18h45 à 19h45

Cette année un voyage en Ecosse a été effectué par une dizaine de personnes

CONSEIL D'ADMINISTRATION 9 PERSONNES

Bureau :

Présidente	Michelle CHEVAUX
Vice-Présidente	Marie Jeanne POINSOT
Trésorière	Colette MONNOT
Vice Trésorière	Marie Noëlle COLIN
Secrétaire	Marie Claude CHALANDARD
Vice-Secrétaire	Annie Claude PARIS



Membres :

Jeannette NOUYRIGAT
Mireille BRASSIER
Sylvie BICHON

ADRESSE

Foyer Rural de Domblans

Salle TOSI

39210 DOMBLANS

Une boîte aux lettres est à disposition.

1 voyage à Lyon au salon IDEE CREATIVES le 11 Octobre 2018 a réuni 52 personnes

1 voyage à FREIBOURG prévu le 24 Novembre 2018 : 55 personnes sont inscrites

Prévisions :

Chant avec Nathalie Clerc pour enfants et adultes

Gym douce pour personnes de + de 60 ans

La Présidente Michelle CHEVAUX



Club les Amis

Chaque mardi à quatorze heures les joueurs se retrouvent Salle Tosi pour leurs parties habituelles. Tarot, belote, Scrabble ont la cote !

Chacun, après avoir pris des nouvelles des autres, s'empresse de retrouver ses partenaires de jeux.

Le sérieux de la situation n'empêche pas les rires de fuser et la bonne humeur de s'inviter de la partie. Café, chocolat chaud, thé et tisane sont offerts vers seize heures trente autour d'un gâteau souvent *fait maison*.

L'ambiance est encore plus festive quand un adhérent fête son anniversaire !

Les repas partagés chaque trimestre sont appréciés tout autant que la Journée de l'Amitié qui réunit tous les clubs du Temps Libre du secteur chaque année à la salle des fêtes de Domblans réunissant des membres des communes de Domblans, Commenailles, Nevy-sur-Seille, Plainoiseau, Passenans, Relans, Saint-Lothain ou encore Voiteur.

De septembre à juin, venez nous rejoindre pour passer un moment convivial et chaleureux !

La Présidente, Annick Guillaume



Société de Musique De Voiteur

Début 2018, presque toutes les partitions déjà travaillées sont parties au fond des placards et de nouvelles ont surgi pour les concerts à venir. C'est ainsi que fonctionnent, depuis des années, la cheffe d'orchestre, Alexandra Rousset, et son adjoint, Dominique Synave. Les 2 grands concerts de Sainte Cécile et de printemps ne sont jamais les mêmes. Le 1^{er} est joué dans une église, le 2^{ème} dans la salle des fêtes mais, surtout, c'est une ambiance différente que souhaitent présenter les chefs. Le programme est aussi plus long à Voiteur puisque seule joue l'Harmonie de Voiteur alors qu'à Domblans, par tradition, est toujours invitée une harmonie voisinealors, tout au long de l'année, jouer est un sacré défi permanent pour les musiciens !

En avril 2018, le concert de printemps à la salle des fêtes de Domblans avait été partagé avec « La Lyre Chaussinoise ». Et Voiteur avait offert au public une 2^{ème} partie pleine d'énergie, de rythme et de joie avec de la musique russe, de la musique jazzy, de la musique humoristique et une seule reprise, le superbe morceau « Elisabeth » de Johann de Meij.

Le 23 juin, les musiciens victoriens prenaient le bus pour Besançon pour répondre à une invitation par l'harmonie des Chaprais : jouer à leur côté sous un kiosque municipal au parc Micaud de Besançon. Cette représentation fut la réalisation d'un rêve d'enfance pour notre cheffe Alexandra car le lieu magique, le soleil merveilleux avec une légère brise et le parc comble donnèrent une ambiance irréelle à ce concert.... Surtout avec le final à 80 musiciens !

Pour la fête du village, les domblanais n'ont pas pu écouter la Musique de Voiteur puisque l'équipe de France de football était sur le chemin de leur victoire à la coupe du monde.

Pour les célébrations aux monuments, la Musique de Voiteur est heureuse de s'associer aux écoliers pour le 8 mai et le 11 novembre surtout que, cette année, pour le centenaire, la cérémonie a été encore plus remplie d'émotion. Le 14 juillet 2018 restera, également, dans nos mémoires, en raison de la



chaleur étouffante qui régnait ce jour-là rendant le jeu des musiciens fort laborieux.

Grâce aux aides des collectivités et des partenaires commerciaux, au public des concerts mais aussi aux ventes des calendriers, l'Harmonie peut entretenir, tout au long de l'année, ses instruments et faire l'acquisition de nouvelles pièces qui permettent d'enrichir son répertoire. En 2018, ce sont 3 nouvelles timbales qui sont venues s'ajouter dans le rang des percussionnistes et leurs sons majestueux ont résonné magnifiquement pour le concert de Ste Cécile.



Merci à la commune pour son soutien fidèle à notre association et aux domblanais pour leur accueil chaleureux lors de la présentation des calendriers.

A noter dans les agendas :

*** Concert de printemps à la salle des fêtes de Domblans le samedi 13 avril 2019 à 20h30.**

*** Concert de la Sainte Cécile à l'église de Voiteur le dimanche 24 novembre 2019 à 15h.**

Meilleurs vœux pour l'année 2019

Pour tout contact, François Marron, président, au 06.76.85.75.31.

Alexandra Rousset, directrice, au 06.88.63.72.80.

Ou, par mail, musiquevoiteur@gmail.com



LES VERGERS DE LA HAUTE-SEILLE



L'année 2018, particulièrement ensoleillée et chaude, restera dans nos mémoires une année atypique, avec des températures caniculaires et persistantes. Ces périodes très chaudes, contraignantes pour les personnes les plus fragiles, le sont également pour les plantations qui végètent et souffrent du manque d'eau, comme de la chaleur excessive. Les jeunes plantations du verger ont résisté dans l'ensemble, grâce à quelques arrosages et la protection du paillage.



La taille sous la pluie

Nos activités ont repris dès le printemps, avec deux séances de taille les 3 et 17 mars. Comme les années précédentes, la taille de formation sur les jeunes arbres du verger se termine chez un adhérent par une taille d'entretien et de fructification. Puis, c'est l'initiation à la greffe, les différentes possibilités de greffes sont présentées aux intéressés qui peuvent s'exercer avec les conseils des plus avertis.



La pelote de pollen

Les animations dans les écoles reprennent avec le cycle de la végétation et le rôle essentiel des insectes : le réveil de la sève, la floraison, la pollinisation puis la fructification et la récolte. Nous sommes intervenus à Crançot, Domblans et Montain sur des arbres en fleurs. Les enfants découvrent les insectes avec << les boîtes loupes >> qui permettent de mieux détailler les organes essentiels et comprendre le transport et la dispersion du pollen par les abeilles qui le fixent en pelotes après leurs cuisses. Puis l'automne arrive



La dégustation

avec cette année une abondante récolte de fruits dans la région, qui nous permet de régaler les papilles des enfants en les faisant participer au pressurage des pommes. Plusieurs classes de Domblans, Montain et Voiteur participent à cette fabrication.



Les C.P de Mme Siess



La soirée

Comme les années précédentes, les élèves participent aux plantations d'automne : à la ste Catherine c'est la date favorable comme le préconise le dicton. Deux classes de Domblans et une classe de Voiteur sont intervenues avec tout l'enthousiasme des enfants.

Les adhérents de l'association, sont répartis dans les différentes commissions qui interviennent en cours d'année. Suivant les interventions nécessaires à toutes ces rencontres avec les enfants

dans un rôle pédagogique, ou les plus grands, mais aussi, les manœuvres d'entretien et de maintenance sur le site du verger.

Que tous ces volontaires soient remerciés pour leur participation et leur engagement au sein de notre association, au service des autres.

En remerciement pour leur implication, les adhérents et les conjoints se sont réunis début juillet, pour déguster les côtelettes et diverses spécialités dans la convivialité.

La journée découverte de septembre ou les adhérents et quelques intéressés partaient de bon matin avec le voyageur **TRANSARC** en visite dans le



Une partie des jardins du château de St Bernard

département voisin. La première halte à caractère culturel fut la visite guidée du **MONASTERE ROYAL DE BROU** à Bourg. La deuxième étape à Villefranche /Saône, était le point de restauration avant de continuer en direction de Trévoux pour la visite du **château de St Bernard**. Le Château, mais surtout pour découvrir les jardins et les vergers où 600 pommiers, poiriers et autres fruitiers attiraient notre curiosité. Les arbres fruitiers sont conduits en de multiples formes, bordant des allées où le visiteur va de découverte en découverte. Le retour, avec arrêt à Châtillon/Chalaronne, nous permis de visiter le village fleuri avant l'arrivée à Domblans.

Notre association était présente cet été au forum des Associations à la salle des fêtes organisé par Bresse-Haute-Seille, et participe également au marché de Noël de Domblans préparé par le Comité des fêtes.

Je remercie la Commune de Domblans, la Communauté de Communes Bresse-Haute-Seille, le Conseil Départemental pour leur aide financière. Les services techniques de la Commune de Domblans qui nous assurent la tonte et creusent les trous de plantation.

Nous Vous invitons à notre Assemblée Générale qui aura lieu en février pour faire connaissance avec notre Association et nous rejoindre pour partager et développer nos activités, transmettre nos savoir-faire au service des nouvelles générations.

Meilleurs Vœux de santé et prospérité pour 2019

Le Président : Louis BERTHET



Union Sportive Coteaux De Seille

Une année prend fin, une nouvelle se profile à l'horizon, et le temps de faire un retour en arrière est arrivé, arrivé aussi, celui d'entrevoir ce qui va se passer en 2019 pour notre club. Notre activité sportive se déroulant de début août à fin juin, elle se trouve en décalage par rapport aux informations de ce bulletin municipal, et jusqu'à présent, j'avais pour habitude de calquer notre compte rendu d'activité sur notre fonctionnement, ceci amenait à relater des événements de plus de dix-huit mois et à occulter ceux qui s'étaient déroulés sur les cinq derniers de chaque année. Cette façon de procéder pouvait être perturbante pour les lecteurs assidus que vous êtes. Aussi et afin d'être clair et de coller mieux à l'actualité, ce compte rendu sera désormais le reflet des douze mois de l'année.

Avant de relater notre activité, je me dois de faire un brin d'autosatisfaction pour notre discipline, en revenant sur la seconde victoire en Coupe du Monde de notre équipe nationale, vingt après la première, celle-ci, attendue de tous, a couronné l'excellent travail de toute une génération de joueurs, mais aussi de dirigeants. Certes, nous n'étions pas favoris en début de compétition, mais match après match, le sélectionneur a su forger une équipe, qui si elle n'a pas été flamboyante, a prouvé que le don de soi au bénéfice du collectif, pouvait permettre de renverser les montagnes. Après cette belle performance, nous aurions pu nous attendre à ce qu'un rebond important pour le football s'opère, mais celui-ci ne s'est effectué qu'à la marge, bien loin en tout état de cause de celui de 1998, qui il est vrai, était le premier titre suprême. Mais ne boudons pas notre plaisir et soyons reconnaissants envers tous ceux qui ont permis cette belle aventure.

L'USCS, quant à elle, a poursuivi sa bonne marche, et la saison a, comme à l'accoutumée, été dense et riche, tant dans le domaine sportif que celui associatif. Nos Educateurs et Dirigeants n'ont pas ménagé leur peine pour permettre aux quelques 240 licenciés de pouvoir s'adonner à leur passion. Chacun par son engagement et son abnégation a contribué à rendre le club attractif et à en présenter une image sérieuse. Pour permettre le bon épanouissement de nos joueurs, jeunes ou adultes, le club a inscrit un bon nombre de ses éducateurs dans les formations de la Fédération Française de Football dispensées par le District du Jura de Football. Andréas Etiévant et Nathan Vieux ont suivi le Module U7, Vincent Cardot, Mickaël Vallet, Nathan Vieux et Thomas Guillot, le Module U9, ce dernier ayant aussi participé au Module U11. Ainsi, avec Thibaut Ramelet qui avait déjà été aux formations correspondantes, ils ont passé l'examen et obtenu le CFF1. Philippe Trossat, lui a réalisé deux modules pour entraîner les Gardiens de But lors de séances spécifiques. Thomas Boisson, Denis Legrand et Magali Rousselot-Emart ont aussi suivi le Module Sportif et Educatif, et encore Denis Legrand, Yves Ramelet et moi-même, le Module Associatif. Denis ayant donc réuni les conditions pour passer le CFF4 qu'il a obtenu ! Comme vous pouvez le constater, de nombreuses heures ont été consacrées par tous, pour une amélioration constante de notre accueil.



Nos bénévoles n'ont aussi pas été oubliés, et ont été récompensés de leurs engagements par divers organismes. Annie Barrois a reçu le Trophée des Bénévoles du Comité Départemental Olympique et Sportif, Thomas Saussard et Thomas Boisson ont été honorés par le Comité des Médaillés Sportifs du Jura, Thomas Boisson a également été nommé Bénévole du mois par le District du Jura de Football. J'ai moi-même reçu la Médaille d'Argent du Ministère des Sports et de l'Engagement Associatif pour plus de vingt années de bénévolat. Ces récompenses prouvant à tout un chacun la fidélité et la volonté des récipiendaires de poursuivre leurs actions au sein de l'US.

Fort de l'engagement de tous, notre Club a réalisé encore plus de manifestations cette année, Opération Calendriers, Opération Chocolats de Noël, Goûter de l'Ecole de Foot, Souper Dansant, Bourse aux Vélos, Lotos de Printemps et d'Automne, Tournoi des Jeunes, et dernière venue, un après-midi de Tournoi Féminin au bénéfice de l'association ONCODOUBS. Cette dernière ayant pour but d'aider à soulager les patientes subissant des traitements contre le cancer, au moyen de soins corporels dispensés par une esthéticienne. Suite à cette organisation, l'USCS a eu le plaisir de pouvoir reverser intégralement les bénéfices de cette journée à cette association pour un montant de 700,00 €. Une journée sera reconduite en 2019, mais avec un objectif beaucoup plus ambitieux.

L'USCS a, pour la première fois eue recours au dispositif « Service Civique » en confiant à Nathan Vieux une mission en son sein. Nathan s'est ainsi trouvé en charge de mettre en application « le Programme Educatif Fédéral » initié par la FFF, il a pu tout au long des six mois de présence au Club, rencontrer toutes les équipes de jeunes et leur faire passer de nombreux messages sur la Santé, l'Engagement Citoyen, l'Environnement, le Fair-Play, les Règles du Jeu et l'Arbitrage, et la Culture Foot. Son implication et ses actions ont été particulièrement appréciées. Fort de cette première expérience, un second jeune, Vincent Ameline s'est vu confier la suite de cette mission depuis septembre jusqu'au 31 mars prochain.

Au plan sportif, quelques changements ont eu lieu, en premier lieu, celui en juillet de l'entraîneur principal Senior. François Rodriguez ayant réussi sa formation au Diplôme d'Etat Supérieur, nous a quittés fin juin, pour aller exercer ses talents du côté de L'Yonne. Il a été remplacé par Anthony Arnoult. Ce dernier ayant déjà été joueur dans le Club il y a quelques années et étant titulaire du diplôme requis pour notre niveau. Nous avons aussi pu avoir le plaisir d'accueillir Antoine Converset qui a réussi son examen pour devenir Arbitre, et ainsi s'ajouter aux quatre déjà présents. L'intersaison a été mise à profit pour palier à l'arrêt de quelques éducateurs, de jeunes joueurs ont pris la relève, mais parmi eux beaucoup sont étudiants et sont absents la semaine, il a donc fallu jongler avec les présents pour réaliser le planning des entraînements.

Le développement du Football Féminin est resté à l'ordre du jour et si à la fin de saison sportive en juin, l'entente avec Bresse Jura Foot en U18 a pris fin, l'USCS est devenue autonome sur cette catégorie. Les U15 ont poursuivi leur parcours. Il est arrivé des jeunes filles de 5 à 10 ans, ce qui nous a permis la création d'un groupe exclusivement féminin ; une Ecole de Foot Féminine. De manière générale, le Club a progressé dans de nombreux domaines, et le



projet « USCS Ambition Label », reconnu par la FFF, parait être accessible pour obtenir le Label Espoir, validant ainsi le bon travail effectué par tous.

Une nouveauté, à l'initiative de Yves Ramelet, a vu le jour avec la création d'une section "Foot Loisir", cette dernière est ouverte à toutes et à tous, footballeurs ou non, ayant seulement envie de jouer sans esprit de compétition. Ainsi une bonne douzaine de femmes et d'hommes, de 35 à 65 ans, bien évidemment de plus jeunes ou de plus âgés peuvent venir, se retrouvent le mercredi soir à partir de 19h00 ! Pour accéder à cette discipline, un seul impératif, prendre une licence (à *prix modique*) à l'USCS, ceci pour une question d'assurance.

Le Projet Club a été poursuivi tout au long de la saison, mais après deux années intenses, il a marqué le pas, la commission ayant connu quelques défections dans sa composition et n'ayant pas eu d'adhésions nouvelles. Les membres présents étant déjà bien impliqués par ailleurs au sein de l'US, ne pouvant se démultiplier pour des actions supplémentaires.

L'année dernière avait laissé des interrogations concernant la prise de compétences en matière sportive de la nouvelle Communauté de Communes Bresse Haute Seille, celles-ci ont été levées, par son engagement dans ce domaine. En cette fin d'année, une base de convention avec le club a été posée, et l'année 2019 conduira à sa mise en application. Cette prise en charge étant la reconnaissance du travail des bénévoles et de leur implication pour l'animation saine de la jeunesse sur notre territoire.

Les dirigeants





BILAN SPORTIF : septembre 2017 à juin 2018

➤ SENIORS A :

François RODRIGUEZ, Hubert GILLET et moi-même → 7^{ème} de Régionale 2 avec 28 points, 8 victoires, 4 nuls et 10 défaites. 46 buts marqués et 45 encaissés. Avec un mauvais démarrage, l'équipe était en difficulté à la trêve, heureusement une belle seconde partie de saison a permis de redresser la barre et de maintenir le groupe en R2.

➤ SENIORS B :

Thomas BOISSON → 11^{ème} de D1 avec 23 points, 5 victoires, 8 nuls et 9 défaites. La relégation en D2 a sanctionné la saison de cette équipe, qui a été trop inconstante, il est vrai peu aidée par de trop nombreux changements d'effectif, plus de 44 joueurs différents y ont évolué. Ceci n'a pas permis d'assurer une stabilité qui aurait été utile pour plus de performance.

➤ SENIORS C :

Richard HECKY : 9^{ème} de D3 avec 17 points, 5 victoires, 3 nuls et 11 défaites plus 1 forfait, 34 buts pour et 63 contre. En mauvaise position peu avant la fin de championnat, la seconde réserve a réussi de justesse à conserver sa place en D3. Il a fallu toute l'abnégation des joueurs et de Richard pour se sortir d'une situation bien délicate.

➤ U18 FEMININES : En entente avec Bresse Jura Foot

Yves RAMELET → 2 fois 3^{èmes} sur 6 à l'issue des 2 phases, cette formation n'a pas pu rivaliser avec les adversaires, trop de joueuses étant appelées à monter en senior au sein de BJJF au détriment de l'entente. Une participation à la Finale de la Coupe Départementale à 8 a toutefois permis de bien clore cette difficile saison.

➤ U15 FEMININES :

Magali ROUSSELOT-EMART → 2 fois 3^{èmes} sur 6, en phase automne et printemps, elles ont été présentes tant en match qu'aux entraînements, elles ont continué à progresser pour entrevoir l'avenir avec plus de sérénité, mais pour cela il sera nécessaire d'étoffer l'effectif.



➤ U18 :

Christophe MEUNIER, Jérôme THOUVEREY et Anaïs BAUDRY → 7^{èmes} de Division D1 avec 17 points, 5 victoires, 2 nuls et 11 défaites, 20 buts pour et 53 contre. Ils ont assuré l'essentiel pour préserver leur place dans leur division, mais avec justesse, pourtant le groupe avait de la qualité et aurait sans nul doute pu mieux faire.

➤ U15 :

Thomas SAUSSARD et Julien FOYET → 3^{èmes} en D1, 35 points, 11 victoires, 2 nuls, 5 défaites, 45 buts pour et 26 contre. Belle saison pour les U15, Thomas et Julien ont su motiver et amener les jeunes à se surpasser, la solidarité a permis au groupe de jouer les premiers rôles, ce qui n'était pas acquis au départ. Le parcours de ce groupe est assurément une belle satisfaction pour tous.



➤ U13 :

Jeremy LUCOT, Thibaut RAMELET et Lionel DESJACQUES → les U13 ont connu une saison compliquée avec un effectif juste et bien trop d'absences, il a fallu souvent faire appel aux U11 pour les plateaux. Une satisfaction de fin de saison avec une 7^{ème} place sur 14 en Finale Départementale, qui a clôturé leur parcours.

➤ U11 :

Thomas GUILLOT → cette catégorie où l'on comptait 12 U10 et seulement 3 U11, ces derniers appelés régulièrement en U13, s'est souvent confrontée à des équipes comportant des deuxièmes années et n'a pas toujours pu rivaliser. Malgré tout une progression constante à permis une saison correcte.

➤ U9 :

Norbert BARROIS et Dominique LAMARD → 17 joueurs et 1 joueuse ont participé assidument aux entraînements, mais un peu moins aux plateaux du samedi. Ils ont bien progressé et les parents ont été présents pour accompagner les déplacements.

➤ U7 :

Coralie TISSOT, Vincent CARDOT et Mickaël VALLET → 20 licenciés ont participé avec assiduité, avec néanmoins la même remarque que pour les U9, trop d'absents pour les plateaux, dans ces catégories la concurrence de nombreux anniversaires le samedi après-midi est rude.



➤ JEUNES GARDIENS DE BUT :

Philippe TROSSAT → bien suivies par les gardiens des U9 aux U15, les séances du lundi soir sont très formatrices ; de belles progressions sont observées et se vérifient lors des rencontres officielles.

➤ ARBITRES :

Avec 5 officiels, l'USCS est désormais en règle avec ses obligations (3 pour la R2). Laurent MICHAUD, Alexandre RUBINO, Grégory GLYKIOTIS et Florian GREUSARD ont rempli leur contrat de 20 matchs. Antoine CONVERSET, ayant eu son examen en avril n'a fait que 2 matchs avant la fin de saison en mai. Pour ma part, blessé sur une grande période, je n'ai pu faire que 4 matchs, et finalement j'ai du raccrocher le sifflet en septembre.

INFRASTRUCTURES

Les travaux de création d'un nouveau terrain attendus depuis plusieurs années ont commencé en juillet et se sont poursuivis en octobre, avec la création de l'aire de jeu par le nivellement et l'engazonnement de la parcelle retenue. Les équipements nécessaires au déroulement de rencontres se poursuivront en 2019. Nous remercions la CCBHS pour son aide précieuse, sans nul doute, nos jeunes profiteront bien de cette réalisation.

PERSPECTIVES SPORTIVES 2018/2019


En cette fin d'année, presque la moitié des championnats est effectuée, et un premier bilan peut être tiré. Nos équipes Seniors ont connu un départ laborieux pour la A et la C, tandis que la B, après des premières journées euphoriques a subi un passage à vide, avant de se reprendre avec trois victoires lors des trois dernières rencontres. L'équipe fanion n'a pas connu la joie de la victoire et pourtant au moins trois matchs auraient pu trouver un résultat positif ; trop de blessés, et un manque cruel de chance, l'ont propulsée en fin de classement. L'équipe C, en proie à des soucis d'effectifs, il a fallu recourir à plusieurs fois aux anciens, n'a pas été à armes égales avec les adversaires, heureusement, après six défaites et un forfait, deux victoires ont clôturé la première partie de saison. Des retours et de nouveaux joueurs sont annoncés, et devraient permettre une meilleure fin de saison.

Nos U18 et U15 Féminines souffrent un peu d'un manque de joueuses, mais néanmoins ne baissent pas les bras et sont très assidues aux entraînements.

Pour les Jeunes, les U18, dans un groupe relevé, n'ont pas encore connu la victoire, mais le travail commence à payer, et les défaites sont moins sévères. Les U15 sont en bonne position dans le haut de tableau, avec six victoires sur dix matchs, le bilan est bon, et ils ont trouvé une belle homogénéité.

Pour les catégories U7 à U13, nous ne pouvons pas encore tirer d'enseignements, mais la recherche de progression est une constante que tous les éducateurs conservent à l'esprit. Dans quelques jours débutera le Futsal, qui occupera la trêve hivernale.

En attendant, notre Comité Directeur œuvre pour la préparation de nos prochaines manifestations ; une MorbiFoot remplacera la soirée Qui Danse



Dîne le samedi 26 janvier, la Bourse aux Vélos le samedi 2 mars (à la salle des fêtes), le Loto de Printemps le vendredi 5 avril, le Tournoi de Jeunes le dimanche 9 juin, et en juillet la seconde édition de la Journée ONCODOUBS ! Nous espérons vous voir nombreux pour participer à celles-ci !

Bonne Année 2019 à tous ! Avec nos meilleurs vœux de santé et prospérité.

Le Président, Jacques BAUDRY



LES BLES NOIRS

Réunis pour la première fois en décembre 1993 autour d'une soirée choucroute, l'association des Blés Noirs, créée en 1994, a pour objectif de partager des moments d'échanges et de convivialité.

Ainsi, deux fois par an, nous nous retrouvons autour d'un pique-nique organisé pendant l'été et d'une soirée en novembre. Au plaisir de se retrouver ensemble se mêle enthousiasme et bonne humeur.

N'hésitez pas à vous renseigner auprès de l'un des membres du bureau, ou tout simplement, à venir nous rejoindre lors de l'un de nos moments festifs.

Au nom des Sarazins et des Sarazines, je vous souhaite une très belle année 2019.



**La présidente,
Christelle MOULIN**



PETANQUE DES COTEAUX DE LA HAUTE SEILLE

Avant de revenir sur la saison 2018, j'ai une pensée pour Laurent RAPONE qui nous a quitté en décembre dernier à l'âge de 70 ans. Ce fut l'un des fondateurs de notre club qui a été président dans les années 2000, et je me souviens de lui comme d'un homme à l'écoute très investi dans le milieu de la pétanque, mais surtout pour l'engagement envers les jeunes qu'il accompagnait partout, sans compter ses heures et les kilomètres. J'ai été très touchée de ses félicitations lors de mon premier titre et je suis fière d'avoir appris à ses côtés.

J'en profite également pour avoir une pensée pour tous les joueurs jurassiens qui nous ont quittés cette année, ainsi qu'à leur famille.

Côté sportif, l'année a été calme avec des résultats réguliers, l'équipe emmenée par Thibaud REYNAUD s'est maintenue en élite départementale dans une poule de 7 avec 2 victoires et 1 nul.

Pour l'équipe de Cécile CHAVANNE, qui évolue en promotion, elle finit malheureusement dernière de sa poule. L'objectif n'est pas la compétition mais de passer un moment convivial, la rencontre se terminant toujours par un repas amical entre les deux clubs.

Concernant les résultats des championnats, un joueur sort du lot par sa régularité tout au long de l'année. Il s'agit de Manu PANDEL, qui malheureusement a souvent échoué sur la marche des huitièmes de finale. Seul ou associé à Thibaud REYNAUD, Jérôme BON, ou Aline MONNERET, il a su montrer aux autres jurassiens qu'il n'était pas là par hasard. Tous ses résultats lui ont permis d'enrichir sa grande expérience et finira par payer dans les prochaines années.

Comme tous les ans, le club a inscrit une équipe en coupe de France. Pour le 1^{er} tour, nous avons rencontré le club d'Arinthod, et cette rencontre s'est soldé par une victoire. Le 2^{ème} tour a été pour nous le moment de se reposer car nous avons été exempt. Malheureusement nous avons échoué au 3^{ème} tour contre une équipe d'Orgelet en pleine forme.



Côté manifestations, il est pour moi l'heure de remercier les bénévoles qui ont œuvré d'une main de maître toute l'année. Tout d'abord, à notre concours officiel au mois de février qui s'est déroulé au boulodrome de Bletterans avec 36 équipes participantes. Puis notre traditionnel 14 juillet en doublette, qui a vu moins d'inscriptions que les années précédentes, du fait de concours régionaux et d'un concours organisé à Arlay à la même date. Cependant, 74 équipes étaient présentes et prêtent à en découdre pour gagner la finale. Cette année s'est achevée sur un point positif avec le loto au mois de novembre avec une participation de 200 joueurs environ.

Pour 2019, vous pouvez déjà noter notre concours officiel le samedi 2 février à Bletterans réservé aux joueurs licenciés, notre 14 juillet à Domblans ouvert à tous, et notre loto le vendredi 20 septembre à la salle des fêtes de Domblans.

Pour toutes les personnes désirant des informations ou voulant pratiquer ce sport, venez nous rencontrer à notre assemblée générale le samedi 12 janvier 2019 à 9h30 à la salle de la Mairie de Domblans. De plus, des petits concours amicaux ouverts à tous, seront réorganisés les vendredis soir en juillet-août, histoire de se retrouver et d'apprendre à se connaître. Les dates seront communiquées ultérieurement.

Je vous souhaite une bonne et heureuse année 2019, qu'elle soit remplie de santé, de bonheur et d'amour.

Sportivement.

Aline MONNERET
Présidente de la PCHS



MAXXSLIDE

Pas de grand changement cette année sur le Park, mais toujours une bonne ambiance.

Le Contest 2018 a été perturbé en fin de journée par des averses, mais a quand même pu s'achever moyennant quelques arrangements d'organisation, avant une remise de prix épique sous la pluie. Le niveau dans les 3 disciplines est toujours élevé lors de cette manifestation, même si les photos ne sont pas à la hauteur cette année.

Rendez-vous au printemps pour l'édition 2019 !

Cotisation annuelle inchangée à 5€



Contact : maxxslide@free.fr et les infos sur Facebook à skatepark Domblans

Damien LUFIACRE



LIVING LAB

Laboratoire Numérique Vivant

Les ordinateurs, les smartphones et les outils connectés font partie de notre quotidien. Ce sont de formidables outils que beaucoup d'entre nous utilisent de façon individuelle tous les jours pour ses propres besoins.

Nous sommes quelques personnes de Domblans qui réfléchissons à la création d'une démarche numérique innovante et ludique : faire de notre commune nouvelle et de celles alentours un laboratoire vivant de pratiques numériques. A titre d'exemple, cela pourrait être :

- Trouver et utiliser des solutions informatiques ou des applications Smartphone qui apportent des solutions pour vivre ensemble sur de nos territoires, les mettre en place, en faire la promotion et vous en faciliter l'utilisation,
- Tester des outils connectés pour la vie quotidienne (confort, aide aux personnes en difficulté, aide à domicile),
- Promouvoir l'art, la culture, l'artisanat, la création en général sous forme numérique,
- Mettre en valeur les hommes, notre histoire, notre patrimoine,
- Proposer des activités numériques ludiques.

Peu importe la forme (ateliers, séances de travail, groupes d'expression), nous voulons faire de l'informatique un outil accessible aux personnes et au service de notre territoire. Ce n'est pas seulement un projet technologique mais surtout une dynamique pour faire émerger de nouvelles pratiques, services ou solutions :

- Solidaires et éco-responsables,
- Artistiques, ludiques,
- Pour la valorisation de notre territoire et des activités qui s'y trouvent.

C'est ouvert à tous (enfants, adolescents, adultes et seniors). Nous voulons échanger avec vous sur cette dynamique et la construire avec vous.

Un niveau moyen d'utilisation (une utilisation fréquente) d'un ordinateur, d'une tablette et d'un **Smartphone est suffisant**.

Si vous éprouvez des difficultés dans la maîtrise de ces appareils, vous êtes aussi les bienvenus (nous vous donnerons les clés pour participer).

Pour plus de précisions, des questions, des idées à partager, contactez-nous :

Annick Guillaume : 03 84 85 24 66 et Frédéric Olivier : 06 43 76 12 74



La vie du Centre de secours Voiteur-Domblans

Une nouvelle année se termine. Avec 260 interventions, dont 19 accidents sur la voie publique, 189 assistances à personne (avec 46 carences d'ambulance), 37 incendies (feu importants et feu de cheminées). 15 opérations diverses. Nous arrivons toujours à garantir tous les départs en journée, il est de plus en plus difficile d'avoir du personnel pour assurer toutes nos interventions. Je remercie tous les sapeurs -pompiers pour leur courage et leur sens du devoir bien rempli. La manœuvre de l'école s'est bien déroulée, il n'y a pas eu trop de pleures, les enfants sont toujours aussi admiratifs et ils se posent beaucoup de questions sur nos interventions.

En mars 2019 à la salle des fêtes de Domblans, nous organiserons le congrès départemental des sapeurs- pompiers. Un grand moment pour notre centre et vous êtes conviés à la passation du drapeau et la cérémonie qui suivra aux alentours de midi. Vous pourrez assister à un défilé de nos engins, du plus ancien au plus récent. Je compte sur vous par votre présence pour rencontrer le monde des sapeurs -pompiers.

L'ensemble du personnel du centre de secours de Voiteur-Domblans vous souhaite une bonne et heureuse nouvelle année 2019.





Capitaine Claude VALLET
Chef de centre Voiteur-Domblans
SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS DU JURA

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Centre d'Incendie et de Secours
Rue du 19 mars 1962
39210 VOITEUR
03 84 44 68 13 / 06 40 19 58 95
cdcvoiteur@sdis39.fr



Le Comité des Fêtes

A pour vocation d'animer le village. Depuis de nombreuses années il essaie de mettre à contribution tous les habitants de Domblans.

Notre Comité est une équipe d'amis, où chacun participe au bon déroulement des diverses manifestations, selon ses moyens et sa disponibilité, afin de définir et d'établir une vraie politique des loisirs et des fêtes.

Et pour que cela continu nous avons besoin de vous, que le dynamisme créé depuis une quarantaine d'année se poursuive, de génération en génération, à travers les différentes manifestations de Notre, et de Votre Village.

Attention, un village sans manifestations est un **village mort...**

Prenez contact, et pour tous renseignements complémentaires, auprès de Jean-Marie au 06.81.55.38.81 ou de Patrick au 06.07.85.50.07

Merci à toutes et à tous pour votre mobilisation.

Les départs et les nouveaux arrivants bénévoles

Lors de l'Assemblée Générale de 2017, nous avons noté le départ de trois adhérents Sylvain GAUME et Christian BRIDE qui ont œuvré au fonctionnement du Comité des Fêtes durant plus de 10 années, dont 3 ans pour Sylvain en tant que secrétaire, et de Sandrine GAUCHET.

En cours d'année 2018, nous avons eu le départ de Jean-Pierre THIEBAUD dit « JP ». Je les remercie pour leur dévouement et leur engagement durant ces années passées ensembles.

En début d'année, Maxime et Thomas ont rejoint le groupe du Comité, puis au milieu de l'année nous avons eu le plaisir d'accueillir deux nouveaux membres Bernard et Cédric.

=== Les diverses activités de l'année écoulée ont été ===

Samedi 17 Février : Soirée Mont d'Or

A partir de 20h, une centaine de personnes se sont retrouvées pour déguster le Mont d'Or accompagné de sa charcuterie, pomme de terre et salade ; le tout préparé principalement en cuisine par Le Duc, au four Ricou et Titi, Kiki pour la préparation des assiettes ; le service étant assuré par l'ensemble des membres du Comité des Fêtes.

La soirée s'est déroulée dans une ambiance conviviale, aminée par le DJ Yann Vichot.



Samedi 26 mai : Soirée Année 80

Troisième édition de cette soirée

Cette année nous avons enregistré plus 350 entrées, aminée par le DJ Yann Vichot.. Nous avons éco d'une bonne renommée pour cette manifestation autant au niveau local que des environs,

Une telle ambiance, que la clôture a été difficile mais bonne enfant.

Dimanche 24 Juin : Puces vide grenier

Autour de la Salle des Fêtes et sur le parking

Dès 6h le matin, les exposants commencent à s'installer selon les emplacements prédéfinis et commencent à déballer leurs trésors. A partir de 7h Café et Croissants leurs sont proposés. En tout une centaine d'exposants dont plusieurs de notre village, qui ont présenté des objets très divers à la grande satisfaction des fouineurs qui sont venus leur rendre visite tout au long de la journée, la météo étant très favorable. Les membres du Comité des fêtes avaient confectionné des plateaux repas, jambon braisé, des sandwiches, et Hot-dog.

Samedi 30 Juin et dimanche 1 Juillet : Fête au Village

Depuis l'année passée l'animation et les manèges sont présents sur le parking de la salle des Fêtes

Samedi soir, Ouverture de la fête à 21h pour les activités foraines puis à 22 h ouverture du Bal en plein Air où nous avons noté une bonne ambiance avec une influence moindre.

Le Dimanche, les animations foraines ont animé l'après-midi.

Samedi 15 Septembre : Forum des Associations Bresse Haute Seille

Le Comité des Fêtes a été sollicité en tant que Co-Organisateur par La Communauté de Communes Bresse Haute de Seille, pour la mise en place du Forum des Associations à la Salle des Fêtes de Domblans. Nous avons accueilli 43 associations dont la Fédération Carnavals Festivités de FC dont le Comité des fêtes est adhérent et son président est administrateur, délégué départemental. Les animations en cours de journée ont été présentées par les associations présentes. Cette journée s'est déroulée dans la bonne ambiance et convivialité.



Samedi 17 Novembre : Soirée Beaujolais Nouveau et Cochonnaille

Date oblige, c'est une soirée conviviale, où cette année 70 personnes de Domblans et des villages voisins, se sont retrouvées pour déguster le Beaujolais nouveau accompagné de la traditionnelle cochonnaille confectionnée par les établissements Rouffiac.

Samedi 8 décembre : Marché de Noël

Le Marché de Noël dans la Salle des Fêtes

Toujours avec la collaboration de 4 Associations de Domblans, où les moyens matériels et humains ont pu donner lieu à une telle manifestation. C'est une vingtaine de stands dont 3 tenus par les associations, plus 550 visiteurs, une grosse influence au moment de l'animation sur la scène des enfants du cirque du Foyer rural de Domblans, puis à 16h l'arrivée du Père Noël.

Merci à l'ensemble des personnes qui se sont mobilisées pour l'organisation avant, pendant et après la manifestation.

Vendredi 21 décembre : Arrivée du Père Noël

Comme chaque année en étroite collaboration avec la Commune, nous avons reçu la visite du Père Noël, distribuant Papillotes et clémentines aux enfants, un vin chaud était offert aux parents.

Retrouvez toutes nos manifestations de l'année sur la page [Facebook Comité des Fêtes de Domblans](#)

Les membres du Comité des Fêtes portent à votre connaissance le matériel dont il dispose : remorque frigorifique, Barnums, buvette démontable, tables-brasserie et bancs, parasols, vaisselle, dont ils peuvent se porter loueurs pour vos manifestations. (Renseignements au 06.81.55.38.81)

Jean-Marie et toute son équipe vous souhaite une très heureuse année 2019 et vous invite à venir les rejoindre ou et participer à leurs manifestations.

Le Président, **Jean-Marie BUCHIN.**



Ecole de Domblans

Le nouveau projet d'école de l'école de Domblans, approuvé lors du conseil d'école du 3 juillet 2018, sera effectif jusqu'en 2021. Issu d'une profonde réflexion commune parents/enseignants, il va servir de feuille de route pour toutes les activités scolaires.

Nous sommes partis :

- d'un constat : un enfant qui a confiance en lui, est épanoui, a envie de venir à l'école, s'y sent bien et dont les parents s'intéressent à sa scolarité, est un enfant qui a toutes les chances de réussir sa scolarité.

- de quatre mots clés qui permettront de créer les conditions de cette réussite :

CONFIANCE
COEDUCATION
COOPERATION
AUTONOMIE

- d'un extrait du Socle Commun (C'est l'ensemble des connaissances, compétences, valeurs et attitudes que l'élève doit acquérir pour réussir sa scolarité.) :

"La motivation, la confiance en soi, le désir de réussir et de progresser sont des attitudes fondamentales. Chacun doit avoir :

- *la volonté de se prendre en charge personnellement*
- *d'exploiter ses facultés intellectuelles et physiques*
- *conscience de la nécessité de s'impliquer, de rechercher des occasions d'apprendre*
- *conscience de l'influence des autres sur ses valeurs et ses choix*
- *une ouverture d'esprit aux différents secteurs professionnels et conscience de leur égale dignité*

L'envie de prendre des initiatives, d'anticiper, d'être indépendant et inventif dans la vie privée, dans la vie publique et plus tard au travail, constitue une attitude essentielle. Elle implique :

- *curiosité et créativité*
- *motivation et détermination dans la réalisation d'objectifs."*

Neuf fiches ont été formalisées pour mettre en musique ce projet.

-Une fiche sur l'évaluation, que nous ne formaliserons plus afin de supprimer la portée émotionnelle, le stress et les atteintes à l'estime de soi. Nous souhaitons renforcer la volonté de travailler, donner plus d'assurance, valoriser l'élève, aller vers une évaluation qui permet de mieux apprendre, de progresser à son rythme, de donner le meilleur de soi-même sans se décourager et de mieux se



construire sur le plan personnel et enfin essayer d'amener l'élève à ne plus être en compétition avec ses pairs.

-Une fiche pour construire une véritable co-éducation parents/enseignants.

-Une fiche pour penser les espaces de l'école pour plus de bien être.

-Des fiches pour institutionnaliser le dispositif "école et cinéma" (assister trois fois par an à des séances de cinéma), la chorale, les classes transplantées, le potager, le décroisonnement (moment de la semaine où tous les élèves de la PS au CM2 travaillent ensemble) et un travail autour du livre.

Nous construisons donc une école où notre pédagogie et nos activités vont permettre à l'enfant de se développer harmonieusement et d'acquérir les compétences qui lui permettront de poursuivre sa scolarité avec les bases nécessaires.

Séjour Prenovel

La classe maternelle de Sylvie Siess a participé à un séjour découverte à la Maison de Trémontagne à Prénovel de Bise les 4, 5 et 6 juin 2018 : 9 élèves de Petite Section et 11 de Moyenne Section, accompagnés par Collette Coutenot, Michèle Bois et Elodie Poullos.

Au programme, balade découverte de la forêt, démonstration d'un tourneur sur corne, chasse aux trésors et Land Art.

Chaque famille a financé à hauteur de 40€, le reste étant pris en charge par la COOP et les communes.

Une riche expérience de vie en collectivité, d'autonomie, d'entraide et d'échanges avec plein de bons souvenirs et d'air frais de la montagne jurassienne...



Nadine Villeret et Sylvie Siess



ETAT CIVIL 2018



AVIS DE NAISSANCE :

Tya DUMONT	née le 29 janvier	à LONS LE SAUNIER
Mélina LEU	née le 2 mai 2018	à LONS LE SAUNIER
Milanzo CODEVELLE	né le 15 mai 2018	à LONS LE SAUNIER
Maxence VALLET	né le 7 juin 2018	à LONS LE SAUNIER
Timéa JARDON	née le 25 juillet 2018	à LONS LE SAUNIER
Lorenzo LUCOT	né le 3 novembre 2018	à LONS LE SAUNIER



MARIAGES :

FUMEY Jean-Philippe et NOUYRIGAT Séverine	le 23 juin 2018
CELLARIER Damien et METTEY Valérie	le 23 juillet 2018



DECES :

JANIER-DUBRY Robert	décédé le 22 mars	à DOMBLANS
---------------------	-------------------	------------

TRANSCRIPTIONS DE DECES :

BARBIER Pierre	décédé le 10 janvier	à LONS LE SAUNIER
SAINT GEORGE Annie	décédée le 10 janvier	à LONS LE SAUNIER
ALLUIN Max	décédé le 13 février	à LONS LE SAUNIER
CHALANDARD Daniel	décédé le 7 mars	à ORGELET
THURA Noël	décédé le 24 avril	à LONS LE SAUNIER
TABANI Sheïma	décédée le 2 août	à BESANCON
MAILLET Christian	décédé le 16 octobre	à LONS LE SAUNIER



SECURITE ROUTIERE TOUS RESPONSABLES

La rue, un espace à partager avec tous les usagers

L'agglomération est un espace de circulation et un lieu de vie où différents usagers se côtoient quotidiennement. Tour à tour automobiliste, cycliste, piéton, etc..., chacun doit s'adapter aux conditions spécifiques de circulation des uns et des autres. La sécurité des déplacements dans notre village demande que chacun se conforme au Code de la Route, et que les usagers se respectent mutuellement.

Piétons

Vous avez des droits et des devoirs.

Circulez sur les trottoirs et sur les accotements s'ils sont praticables. Vous êtes prioritaire dans les zones de rencontre et les aires piétonnes. Si un passage piéton est situé à moins de 50 mètres, empruntez-le pour traverser.

Aux intersections à proximité desquelles il n'existe pas de passage piétons, empruntez la chaussée dans le prolongement du trottoir et ne traversez pas en diagonale. Il en est de même hors des intersections.

Pour traverser, assurez-vous que les feux de signalisation, la visibilité et la distance des véhicules le permettent. Soyez prudent : traverser n'est jamais sans risque.

A la descente du bus, regardez bien autour de vous pour veiller à être bien visible des autres usagers.

Si vous utilisez des rollers ou une patinette, vous devez circuler sur les trottoirs et respecter les piétons.

Cyclistes

Le Code de la Route vous concerne aussi.

Respectez le Code de la Route, notamment les feux de signalisation, les stops et les priorités.

Circulez sur le côté droit de la chaussée et utilisez, quand il y en a, les bandes, pistes et doubles-sens cyclables.

Ne circulez pas sur les trottoirs si vous avez plus de huit ans. Signalez vos changements de direction.

A une intersection, placez-vous un peu en avant des véhicules pour être visible. Lorsqu'ils existent, utilisez les sas et autres espaces qui vous sont réservés devant les feux de signalisation. Ne restez pas en dehors du champ de vision des conducteurs. Maintenez une distance de sécurité de plusieurs mètres avec les véhicules qui vous précèdent.

De nuit comme de jour, l'éclairage est obligatoire en cas de visibilité insuffisante. Privilégiez de préférence des vêtements de couleur claire et portez un gilet rétroréfléchissant la nuit ou lorsque la visibilité est insuffisante.



Roulez au pas dans les aires piétonnes sans gêner les piétons et ne dépassez pas les 20 km/h dans les zones de rencontre.

Cyclomotoristes / Motocyclistes

Sachez maîtriser vos deux-roues

Prévenez et anticipez les comportements des autres usagers et évitez tout changement brusque de direction. Maintenez vos distances de sécurité.

Vérifiez régulièrement le bon état des équipements de signalisation de votre véhicule et améliorez votre propre visibilité la nuit avec des vêtements clairs munis de bandes réfléchissantes. En ville, comme sur la route, le port du casque est obligatoire.

Soyez vigilant à l'égard des usagers les plus vulnérables (piétons et cyclistes).

Automobilistes

Tenez compte des usagers plus vulnérables que vous.

Respectez les piétons. Cédez-leur le passage lorsqu'ils traversent sur la chaussée et ralentissez à l'approche des passages piétons.

Adaptez votre vitesse en fonction des usagers rencontrés, du lieu traversé et des circonstances climatiques.

Ecartez-vous d'au moins un mètre des trottoirs, des vélos et des bus à l'arrêt.

Restez particulièrement vigilant aux abords des arrêts de bus : des piétons peuvent en surgir.

Contrôlez dans vos rétroviseurs extérieurs et en tournant la tête qu'il n'y a pas d'autres usagers avant de descendre du véhicule.

Attention à l'ouverture des portières.

Pensez à la gêne que vous occasionnez et aux dangers que vous représentez en stationnant sur les trottoirs, arrêt de bus, passages piétons ou sur les bandes, pistes et doubles-sens cyclables.

Les enfants

Dans la rue, les enfants sont particulièrement vulnérables. Chaque année, une centaine d'enfants piétons, de moins de 14 ans, sont tués dans un accident de la route.

En raison de sa petite taille, l'enfant peut se trouver dissimulé aux yeux des usagers de la route, par des véhicules en stationnement.

En outre, l'enfant ne dispose ni du même champ visuel, ni de la même conscience de son environnement que l'adulte (difficulté à évaluer les distances, à distinguer la vitesse des véhicules, incapacité à identifier les signaux sonores du danger, etc...).

Pour l'automobiliste, la règle essentielle consiste à respecter les limitations de vitesse, de manière à pouvoir anticiper les attitudes imprévisibles des enfants.



Commencez dès l'âge de 3 ans l'apprentissage de la circulation, dans la rue, au quotidien, par l'observation.

Expliquez de manière pédagogique les règles à observer :

- Empruntez les passages protégés
- Traverser lorsque le feu est vert pour les piétons
- Vérifiez que les véhicules sont arrêtés avant de traverser
- Ne pas courir, etc...

Montrez l'exemple.

Tant que les enfants n'ont pas assimilé ces règles de prudence, surveillez-les et accompagnez-les.

Habillez les enfants de vêtements clairs ou de couleur vive, équipez les d'un sac à dos ou cartable muni de tissu réfléchissant s'ils sont amenés à marcher au bord de la chaussée lorsqu'il fait sombre.

Faites toujours descendre les enfants de la voiture côté trottoir.

N'oubliez pas !

- Parmi les piétons, les enfants et les personnes âgées restent les plus vulnérables
- Sont considérés comme des piétons : les personnes qui poussent une voiture d'enfant, de malade ou d'infirme, ou tout autre véhicule de petite dimension sans moteur ; les personnes qui conduisent à la main un cycle ou un cyclomoteur.

Conseils pour une route plus sûre



INFOS UTILES

Horaires d'ouverture et coordonnées de la Mairie

Ouverture 6 jours sur 7

Lundi de 9 h à 12h

Jeudi de 14h à 17h

Mardi de 14h à 17h

Vendredi de 14h à 17h00

Mercredi de 9h à 12h

Samedi de 9h30 à 11h30

Coordonnées : Tél : 03 84 85 20 02

fax : 03 84 85 20 23

Courriel : mairie@domblans.fr

Horaire d'ouverture de l'Agence Postale Communale

Lundi, Vendredi : de 9h 15 à 11h 45

Mardi, mercredi, Jeudi et samedi de 9h15 à 11h30

Levée du courrier (boîte près de l'agence Postale) Lundi au vendredi : 15h

Le samedi 11h45

GESTIONNAIRE DE LA SALLE DES FETES

Mme CHALOYARD Marie-Christine

Tél : 06 46 90 06 33



Du nouveau pour la médiathèque et son public

La médiathèque intercommunale à Voiteur et à Plainoiseau fait maintenant partie d'un réseau de 6 médiathèques

Un accès aux documents élargi

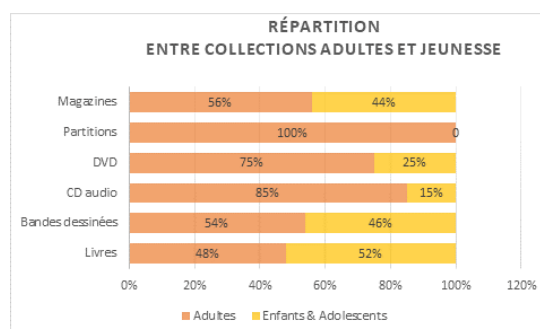
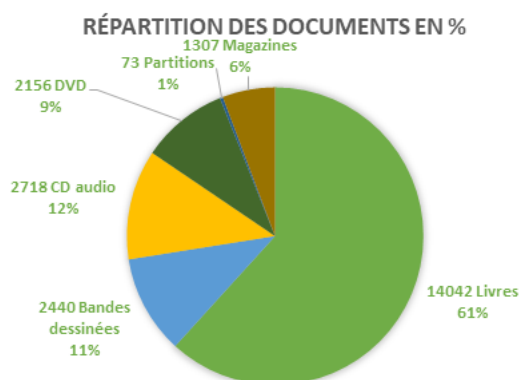
Dorénavant, l'abonnement à la médiathèque à Voiteur et à Plainoiseau permet l'accès, sans frais supplémentaires, à l'ensemble des 6 sites du réseau grâce au **Média Pass'** (Demandez-le, il est gratuit !)

- Le site de **Voiteur** (2 Rue des masses) **03 84 44 04 40**
- Le site de **Plainoiseau** (Rue Georges Trouillot) **03 84 25 37 13**
- Le site de **Hauteroche** (La Carriade – 1 rue de la carrière à Crançot) **03 84 43 16 90**
- Le site de **Commenailles** (90 rue madeleine Vionnet) **03 84 44 14 04**
- Le site de **Sellières** (rue d'Osse) **03 84 44 06 10**
- Le site de **Bletterans** (chemin de la Foule) **03 84 44 75 47**

Ce sont plus de 55 000 documents (Livres, CD, DVD, partitions, magazines) qui sont accessibles sur l'ensemble du réseau.

Des collections sans cesse enrichies

Pour les sites de Voiteur et de Plainoiseau, on trouve actuellement **22 736 documents**.



Le catalogue en ligne permet 24h/24 d'accéder aux collections et les adhérents peuvent faire des recherches et des réservations : <http://media-hauteseille.dyndns.org/>

Sans oublier des ordinateurs et le wifi gratuit à votre disposition !

La médiathèque intercommunale fait également partie du réseau des médiathèques du Jura. Avec le site **Jumel** « Jura Médiathèques en Ligne », ce sont plus de 400 000 documents mis à disposition des abonnés. Tous ces documents sont réservables sur le portail Jumel39.fr et arrivent par navette à la médiathèque de son choix où ils peuvent être empruntés. A noter que le département du Jura a été pionnier dans la mise en



place de ce service et qu'il est encore aujourd'hui un des seuls à le proposer. Par ailleurs, le bouquet gratuit des **Ressources en ligne** permet de voir un film, d'écouter de la musique, de lire un livre, de parcourir la presse, de jouer et d'apprendre (une langue, l'informatique, la musique, le code de la route...).

De nouveaux tarifs

Depuis le 1^{er} septembre 2017, de nouveaux tarifs sont applicables. La cotisation annuelle (de date à date) est de 8€ pour les adultes habitant la communauté de communes Bresse Haute Seille. L'abonnement à la médiathèque est gratuit pour les enfants jusqu'à 18 ans, ainsi que pour les étudiants, les demandeurs d'emploi et les bénéficiaires des minimas sociaux. Les assistantes maternelles aussi bénéficient d'un abonnement gratuit pour l'emprunt de documents dans le cadre de leur activité professionnelle

Et toujours des animations régulières

La médiathèque à Voiteur et à Plainoiseau continue de proposer des animations : Un temps de rencontre « bébés-lecteurs » (0-3 ans) une fois tous les mois et demi, des séances d'informatique (de janvier à mars), des expositions. Sans compter les accueils réguliers des écoles et des personnes handicapées.

Appel au bénévolat

L'équipe de la médiathèque a besoin pour la soutenir dans ses activités, de collaborateurs bénévoles : afin de préparer les documents à la mise en rayons, de participer à l'accueil du public et à l'animation, d'aider au classement documentaire. L'éventail des tâches proposées au candidat bénévole est varié et la responsable de la médiathèque n'impose aucun poste. Notre équipe dynamique, aux profils très différents, participe à la vie sociale et culturelle du territoire. Les bénévoles ont des métiers, des passions, des âges et des niveaux culturels divers ce qui favorise les débats et la multiplicité des propositions. Cela se ressent dans l'ambiance de la médiathèque.

Si vous êtes intéressé, adressez-vous à la médiathèque pendant les heures d'ouverture ou en téléphonant.

La médiathèque intercommunale à Voiteur vous accueille :

Mardi 10h-12h
Mercredi 10h-12h et 14h-17h30
Vendredi 16-18h
Samedi 10h-12h et 14h-17h

La médiathèque intercommunale à Plainoiseau vous accueille :

Mercredi 14h-17h30
Vendredi 14-18h
Samedi 10h-12h et 14h-17h

Vous pouvez emprunter : pour 3 semaines

7 livres ou BD

4 revues

4 CD - 3 DVD

1 partition

M@il : mediatheque-gestion@bressehauteseille.fr

Site internet : <http://media-hauteseille.dyndns.org>

Téléphone : 03 84 44 04 40 (Voiteur)

03 84 25 37 13 (Plainoiseau)

